

EVALUATION DE LA RECHERCHE-ACTION SUR LA MESURE DES APPRENTISSAGES DES BENEFICIAIRES DES PROGRAMMES D'ALPHABETISATION (RAMAA)

Rapport

27 janvier 2022

PREAMBULE

Cette évaluation a été commandée par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) et a été réalisée par France Education International (FEI).

L'évaluation de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) dans douze (12) pays d'Afrique à savoir Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo a été réalisée par une équipe d'experts de France Education international (FEI) et de la société EVOLVED composée de François-Xavier de Perthuis de Laillevault (EVOLVED), et de Stéphane Le Fur (FEI).

L'objet de l'évaluation est de formuler une opinion motivée sur la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité/durabilité de la RAMAA au regard du contexte, de la politique et des procédures d'intervention de l'UIL. Les évaluateurs ont examiné les réalisations du programme en fonction des objectifs qui étaient fixés. Ils ont, par ailleurs, procédé à l'examen du processus d'exécution et de fonctionnement du programme dans ses différentes phases de mise en œuvre et de suivi.

Cette évaluation est financée par l'UNESCO. Les observations, appréciations et recommandations exprimées dans ce rapport le sont sous la seule responsabilité de leurs auteurs, à savoir : François-Xavier de Perthuis de Laillevault (Expert en Suivi et Evaluation, Team Leader) ; Stéphane Le Fur (Chargé de programme). Une relecture qualité a été réalisée par FEI.

SOMMAIRE

RESUME	5
SYNTHESE DE LA METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	7
B.1. CHAMP DE L'EVALUATION	7
B.2. OBJECTIFS GENERAUX DE L'EVALUATION.....	7
B.3. OBJECTIFS SPECIFIQUES DE L'EVALUATION	7
B.4. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION	8
<i>B.4.1. Phase d'analyse préliminaire : 1ère phase de l'évaluation</i>	8
<i>B.4.2. Phase d'analyse documentaire : 2ème phase de l'évaluation</i>	9
<i>B.4.3. Phase d'analyse approfondie : 3ème phase de l'évaluation</i>	10
<i>B.4.4. Phase de synthèse de l'analyse : 4ème phase de l'évaluation</i>	10
B.5. CONTRAINTES METHODOLOGIQUES DE L'EVALUATION.....	11
B.6. PRINCIPES DE L'EVALUATION	11
RECIT DES PROGRAMMES RAMAA	15
C.1. CONTEXTE DES PROGRAMMES	15
C.2. DESCRIPTION DE LA RAMAA ET JUSTIFICATION DE L'EVALUATION	15
PERFORMANCE DU PROJET	17
D.1. ANALYSE DU CRITERE DE PERTINENCE	17
D.2. ANALYSE DU CRITERE DE COHERENCE.....	19
D.3. ANALYSE DE L'EFFICACITE	21
D.4. ANALYSE DE L'EFFICIENCE.....	25
D.5. ANALYSE DE LA DURABILITE/APPROPRIATION	30
LEÇONS APPRISSES	32
ANALYSE SYNTHETIQUE DES FORCES ET FAIBLESSES	33
CONCLUSION	34
RECOMMANDATIONS	35
REPNSES DE L'UJL AUX RECOMMANDATIONS DE CETTE ETUDE	37
ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE	39
ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWEES ET CALENDRIER DES ENTRETIENS	49
ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTES	51
ANNEXE 4 : RECONSTITUTION DES CADRES LOGIQUES	52
ANNEXE 5 : CANEVAS DE L'ANALYSE	54
ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES COORDONATEURS NATIONAUX	62
ANNEXE 7: REPONSES AUX QUESTIONNAIRES	67
ANNEXE 8 : MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE	71

Acronymes et abréviations

BFA	Cadre d'action de Belém
CAD	Comité de l'aide au développement de l'OCDE
CONFITEA	Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes
COFIL	Comité de Pilotage
DEP	Département de l'évaluation et de la prospective (MEN/France)
FEI	France Education International
GLE	Groupe local d'éducation
MEN	Ministère de l'Éducation Nationale
ODD	Objectifs de développement durable
OIF	Organisation internationale de la francophonie
PME	Partenariat mondial pour l'éducation
PREAT	Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation
RAMAA	Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation
RCA	République centre africaine
RDC	République démocratique du Congo
TdR	Termes de référence
UIL	Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie
UNEG	United Nations Evaluation Group
UNESCO	Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture

RÉSUMÉ

La Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) a été lancée en 2011 à l'initiative de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). La RAMAA est la première recherche-action engagée sur l'évaluation de la qualité des programmes d'alphabétisation en Afrique de l'Ouest francophone. Il s'agit d'une réalisation inédite et innovante qui a pour objectif de produire une mesure comparable des gains d'apprentissage des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation. La RAMAA poursuit un double objectif :

- Fournir aux décideurs politiques et aux partenaires de développement des données fiables, exploitables, comparables et adaptées par rapport à la qualité des programmes existants d'alphabétisation ;
- Accompagner les pays participants dans la mise en place d'un dispositif de pilotage du suivi et de l'évaluation de la qualité de l'offre d'alphabétisation. Ce dispositif doit rendre compte, à partir du développement d'un cadre méthodologique standardisé, des niveaux de compétences acquis par les jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus, sortant des différents programmes d'alphabétisation.

La mise en œuvre de la RAMAA a connu deux phases de mise en œuvre. La première phase (2011–2014) impliquait cinq pays africains francophones : le Burkina Faso, le Mali, le Maroc, le Niger et le Sénégal. Cette phase a établi le cadre méthodologique commun, les outils de mesure harmonisés, une première analyse des résultats et a émis des recommandations pour la deuxième phase, débutée en 2015 et qui est en cours de réalisation. Sept autres pays : le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, la République Centrafricaine (RCA), la République démocratique du Congo (RDC), le Tchad et le Togo, participent à la seconde phase de la RAMAA qui porte sur l'élaboration d'un référentiel de compétences pour les apprentissages dans le cadre de programmes d'alphabétisation, sur la passation des enquêtes ainsi que l'analyse des résultats.

C'est dans ce cadre que l'UIL a confié à France Éducation international l'évaluation de la RAMAA qui a pour but de faire le bilan de la recherche-action et de dégager des éléments d'ajustement à opérer pour que la RAMAA soit en mesure de mieux répondre aux attentes actuelles et futures des pays participants.

La finalité de cette évaluation réside dans sa dimension prospective afin d'éclairer l'UIL sur les prérequis et les préconisations au suivi et à la mise en œuvre de la RAMAA selon les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité/durabilité tels que définis par le Comité d'aide au développement de l'OCDE. Les recommandations opérationnelles qui résultent de l'analyse permettront de guider l'UIL dans la bonne conduite de la RAMAA. Les principaux utilisateurs visés de l'évaluation sont le personnel et la direction de l'UIL, les pays participants à la mise en œuvre de la RAMAA et les donateurs/partenaires actuels ou potentiels.

L'étude a été menée en quatre phases successives : une phase d'analyse préliminaire (phase 1) dont la finalité est l'élaboration du plan de travail incluant la structuration de la méthodologie ; une phase d'analyse documentaire (phase 2) complétée par des entretiens à distance avec l'UIL et des questionnaires à l'attention des pays objets de l'enquête ; une phase d'analyse approfondie (phase 3) qui consiste en une analyse d'une étude de cas à travers la tenue d'entretiens à distance avec trois pays (Maroc, République démocratique du Congo et Sénégal) ; une phase de synthèse de l'analyse (phase 4) qui est consacrée à la formulation des conclusions et des recommandations ainsi qu'à la rédaction du rapport final.

L'analyse a démontré une pertinence élevée entre les différents niveaux d'objectifs portés par la RAMAA et ceux portés par les agendas internationaux dans lesquels s'inscrivent le domaine de la lutte contre l'analphabétisation. La RAMAA est également tout à fait pertinente et cohérente par rapport au mandat de l'UIL et de l'UNESCO au sein duquel elle s'inscrit.

L'efficience du programme sur l'ensemble de la période de mise en œuvre est très fortement affectée par les

faibles capacités techniques et financières de certains pays membres. L'efficacité est d'autant plus réduite au sein des pays marqués par une dégradation du contexte politique, économique et social, notamment sécuritaire. Cependant, la coopération entre pays participants a permis d'améliorer l'efficacité dans les pays les plus faibles en termes de capacités techniques et logistiques. Cette amélioration reste cependant ponctuelle et ne permet pas une amélioration significative de l'efficacité sur toute la durée de la RAMAA.

Au niveau de l'efficacité, le programme étant en cours de mise en œuvre au moment de l'évaluation, l'analyse de l'efficacité renvoie à la mesure des livrables disponibles depuis le début du programme jusqu'au moment de l'évaluation ainsi que sur l'appréciation de l'efficacité par les pays partenaires. Cette appréciation est jugée bonne par les résultats de l'enquête et l'ensemble des personnes interviewées. L'efficacité reste cependant limitée par le retard pris dans la mise en œuvre des activités par rapport aux ambitions initiales notamment sur le plan de la communication, la réalisation des enquêtes pilotes dans certains pays et du réinvestissement des résultats de la production intellectuelle dans le champ scientifique. L'analyse démontre que les équipes nationales se sont fortement approprié le programme et ont substantiellement renforcé leurs capacités pour la conception d'outils et le pilotage d'évaluations des apprentissages dans le domaine de l'alphabetisation.

Les recommandations issues de l'évaluation découlent de l'analyse. Elles sont élaborées de façon à prendre en compte leur degré de faisabilité et leur pertinence par rapport aux enjeux de la RAMAA.

- Recommandation 1 : consolider le dialogue politique de très haut niveau pour renforcer la visibilité de la RAMAA, approfondir le dialogue stratégique sur le rôle de la RAMAA dans les politiques nationales et soutenir les ressources mobilisées dans les pays partenaires. Organiser des rencontres ministérielles avec les Ministres en charge de la RAMAA dans les pays partenaires. Ce dialogue politique devra notamment reposer sur un dialogue et une capitalisation inter-pays via des ateliers régionaux destinés à favoriser le partage des expériences, bonnes pratiques et des connaissances selon une approche peer-learning.
- Recommandation 2 : renforcer la visibilité et la connaissance des résultats de la RAMAA auprès des bailleurs internationaux lors de séminaires, en complément de la recommandation 1 et dans la mesure du possible de façon concomitante.
- Recommandation 3 : élaborer des passerelles entre les activités de la RAMAA et des sources de financements complémentaires dans les pays partenaires relevant de programmes existants financés par les bailleurs relevant de l'alphabetisation.
- Recommandation 4 : élaborer un plan de capitalisation des résultats obtenus dans le cadre de la RAMAA.
 - Au niveau international afin de permettre d'assurer une communication sur les résultats auprès des bailleurs internationaux ;
 - Au niveau national afin de permettre une communication des résultats et leur capitalisation auprès des représentations nationales des bailleurs et des ministères dont les actions relèvent de la thématique de l'alphabetisation.
- Recommandation 5 : construire la stratégie de sortie de la RAMAA et anticiper les conditions de sa pérennisation. Les voies de pérennisation de la RAMAA requièrent une instance multilatérale de haut niveau, telle la CONFEMEN, sous réserve d'études complémentaires validant une proposition de cette nature, pour piloter le dialogue international sur les effets de la RAMAA, capter des financements, contribuer à la mobilisation de la communauté scientifique et institutionnaliser les études comparatives de mesure des résultats des programmes d'alphabetisation dans les pays d'Afrique francophone.

SYNTHÈSE DE LA MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

B.1. CHAMP DE L'ÉVALUATION

Le champ de l'évaluation renvoie à l'évaluation de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA), mise en œuvre par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) dans douze (12) pays d'Afrique à savoir Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo. L'évaluation renvoie aux périodes suivantes :

- **La phase pilote** (RAMAA I, 2011-2014) avec l'adhésion de cinq (5) pays : Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal :
 - o Mise en œuvre du cadre institutionnel et financier ;
 - o Appui technique et réalisation des activités transnationales (réunions internationales de travail, appui technique à distance et sur le terrain) ;
- **La phase principale de mise en œuvre du programme** (RAMAA II, 2017-2021) dans les douze (12) pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo :
 - o Mise en œuvre d'instruments de mesure et de collecte de données.

B.2. OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE L'ÉVALUATION

Les objectifs généraux de l'évaluation sont au nombre de deux et se déclinent comme suit :

- Eclairer l'UIL sur les prérequis et les préconisations au suivi et à la mise en œuvre de la RAMAA conformément aux critères d'évaluation ;
- Elaborer des recommandations opérationnelles afin de guider l'UIL dans la bonne conduite de la RAMAA.

B.3. OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE L'ÉVALUATION

Les objectifs spécifiques de l'évaluation de la Recherche Action sur la Mesure des Acquis de l'Alphabétisation (RAMAA) sont les suivants :

- ✓ Porter un jugement évaluatif sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience¹ et de viabilité/durabilité dans le cadre de la mise en œuvre de la RAMAA. La

¹ D'une part, la temporalité de la période du programme considérée par l'évaluation n'a pas été définie au préalable dans les TdR. Les consultants ont proposé d'arrêter cette dernière à la mi 2021, ce qui a été retenu par le Groupe de référence. D'autre part, le programme étant en cours de mise en œuvre au moment de l'évaluation, le jugement évaluatif traitant de l'efficience est limité par la disponibilité des informations documentaires accessibles au moment de l'évaluation. Néanmoins, lorsque des données complémentaires étaient disponibles à travers les entretiens, alors ces dernières ont été intégrées afin d'affiner l'analyse de l'efficience lorsqu'elles le permettent.

viabilité/durabilité laissera une large place à l'appropriation des outils déployés dans le cadre de la mise en œuvre de la RAMAA sous l'angle du développement des capacités nationales des états partenaires.

- ✓ Dégager des éléments d'ajustements à opérer pour que la RAMAA soit en mesure de mieux répondre, en tant que plateforme d'expertise et de renforcement des capacités nationales, aux attentes actuelles et futures des pays participants.
- ✓ Sur la base des leçons apprises des expériences et des bonnes pratiques identifiées, maximiser les conditions de réussite.

La finalité de cette évaluation réside dans sa dimension prospective afin d'éclairer l'UIL sur les prérequis et les préconisations au suivi et à la mise en œuvre de la RAMAA selon les critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité. Les recommandations opérationnelles qui résulteront de l'analyse permettront de guider l'UIL dans la bonne conduite de la RAMAA.

B.4. METHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION

L'étude est menée en quatre phases successives :

- une phase d'analyse préliminaire (phase 1) dont la finalité est l'élaboration du plan de travail incluant la structuration de la méthodologie ;
- une phase d'analyse documentaire (phase 2) complétée par des entretiens à distance avec l'UIL et des questionnaires à l'attention des pays de l'enquête. La phase 2 permet de collecter de l'information sur les situations locales propres à chaque pays, sur les enjeux nationaux en lien avec les programmes d'alphabétisation et sur les résultats de la RAMAA. Cette phase a donné lieu à la présentation de résultats préliminaires lors d'un COPIL en date du 5 octobre 2021 ;
- la phase d'analyse approfondie (phase 3) consiste en une analyse d'une étude de cas composée de trois pays. L'analyse approfondie a donné lieu à la conduite d'entretiens réalisés à distance avec chaque pays objet de l'étude de cas. L'analyse approfondie est restituée dans le rapport provisoire.
- une phase de synthèse de l'analyse (phase 4) qui est consacrée à la formulation des conclusions et des recommandations ainsi qu'à la rédaction du rapport final. La phase quatre fera l'objet d'un atelier organisé à distance avec l'UIL en date du 21 octobre 2021 afin de partager une proposition de recommandations provisoires et sur cette base, finaliser ces dernières. Cette phase clôturera l'évaluation.

La structure du rapport d'évaluation est basée sur les normes et standards d'évaluation fournis par l'UNEG et sur l'expérience de l'équipe d'évaluation dans des missions d'évaluation similaires.

B.4.1. PHASE D'ANALYSE PRELIMINAIRE : 1ERE PHASE DE L'ÉVALUATION

L'analyse préliminaire consiste en une analyse synthétique des documents disponibles afin de permettre la structuration de la méthodologie et l'analyse contextuelle de la RAMAA dont la finalité est l'élaboration du plan de travail. La phase d'analyse préliminaire (phase 1) a débuté par une réunion de démarrage (COPIL 1) tenue le 31 mars 2021 et dont l'objet était de :

- Présenter et valider les étapes méthodologiques de l'évaluation ;

- Valider les modalités de collecte d'information nécessaire au démarrage de la phase 1 ;
- Échanger sur les principaux points clés : attentes des TDR, informations complémentaires et documentation nécessaires au démarrage de la phase 1, dates clés de la phase 1 et la période envisagée pour la tenue des entretiens.

L'étape 1 est dédiée à la reconstitution de la logique d'intervention de la RAMAA. Un premier niveau de l'analyse documentaire a permis de finaliser les questions évaluatives au préalable de la tenue d'entretiens. Les questions évaluatives finalisées sont décrites dans le Plan de travail (livrable 1). L'analyse de la logique d'intervention de la RAMAA a permis de finaliser le questionnement évaluatif structuré sous la forme d'un canevas d'analyse². Le canevas d'analyse identifie les questions évaluatives permettant de porter un jugement évaluatif sur les critères établis par le Comité d'Aide au Développement de l'OCDE. A chaque question évaluative sont associés des critères de jugements renseignés par des indicateurs. Le questionnement évaluatif développé prend en considération les spécificités propres au contexte d'intervention. L'étude documentaire permet d'établir une série d'hypothèses que les questions évaluatives auront pour finalité de tester. Le Plan de travail a été partagé avec le groupe de référence de l'évaluation lors de la tenue du COPIL 2 qui s'est tenu le 20 mai 2021.

B.4.2. PHASE D'ANALYSE DOCUMENTAIRE : 2EME PHASE DE L'EVALUATION

Dans un second temps, l'étude documentaire a donné lieu à une analyse approfondie du contexte d'intervention sur la base des documents disponibles afin d'approfondir notre connaissance du contexte national et des problématiques spécifiques liées à l'alphabétisation des jeunes adultes dans les pays partenaires. L'étude documentaire constitue un premier niveau d'analyse. L'analyse documentaire a donné lieu à la représentation schématique du dispositif de suivi (restitué dans le graphique A page 20 du rapport) pour l'analyse des trois pays objets de l'étude de cas en phase 3 de l'évaluation. La représentation schématique du cadre institutionnel restitue une description théorique du dispositif de suivi (sources, disponibilités de l'information renseignant les indicateurs initiaux). Il comprend une analyse du contexte de mise en œuvre de la RAMAA dans les pays d'intervention. Cette analyse est restituée sous forme de synthèse dans l'analyse des forces et faiblesses, opportunités et menaces (voir page 30).

Outre l'analyse du contexte, l'étude documentaire a permis également d'analyser la logique d'intervention de la RAMAA. Une attention particulière a été portée à l'évolution de la logique d'intervention pendant la phase de mise en œuvre. L'analyse de la logique d'intervention identifie l'adéquation entre l'objectif global et les objectifs spécifiques. L'analyse porte un jugement sur la qualité des indicateurs retenus afin de mesurer l'atteinte des objectifs spécifiques. Enfin, l'analyse porte un jugement d'appréciation sur la cohérence entre les deux niveaux de résultats, les actions mises en œuvre et les objectifs identifiés. Cette analyse sous une forme synthétique a été élargie

² Le canevas d'analyse est détaillé en annexe 5 du rapport.

au mandat de l'UIL, à la stratégie de l'UNESCO, aux priorités nationales des pays participants et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

La phase 2 a donné lieu à la tenue d'entretiens à distance avec l'UIL. Ces entretiens ont eu deux finalités : la première a consisté à tester les questions évaluatives afin de s'assurer que leur formulation soit bien comprise par le public cible et qu'elles permettent de collecter les informations requises pour l'analyse. La seconde a consisté à collecter une information ciblée sur des points clés afin d'approfondir l'analyse des dispositifs RAMAA réalisés sur la base du fonds documentaires. La liste des personnes interviewées est disponible en annexe.

Un questionnaire synthétique a été adressé à chaque coordonnateur national du programme RAMAA dans les neuf pays partenaires qui ne sont pas compris dans l'étude de cas. En effet, les chargés de programmes localisés dans les pays sélectionnés pour l'étude de cas feront l'objet d'un entretien à distance lors de la phase 3 de l'évaluation. Le questionnaire a été complété en ligne.

La liste des acteurs à interviewer à l'UIL lors de la phase 2 de l'évaluation a fait l'objet d'une validation préalable par le groupe de référence lors du COPII 2. Le croisement des résultats de l'analyse documentaire avec l'analyse de la logique d'intervention et de la représentation schématique du cadre institutionnel du dispositif RAMAA permet d'établir une série d'hypothèses que les questions évaluatives auront pour finalité de valider ou d'invalider lors des entretiens tenus auprès des 3 pays objets de l'étude de cas en phase 3 de l'évaluation.

B.4.3. PHASE D'ANALYSE APPROFONDIE : 3EME PHASE DE L'EVALUATION

La phase d'analyse approfondie a pour finalité de collecter des données complémentaires à travers le questionnement évaluatif afin de confirmer ou d'infirmer les hypothèses dans les 3 pays objets de l'étude de cas. Elle permet de restituer un second niveau d'analyse, soit une analyse approfondie du questionnement évaluatif conformément au canevas d'analyse élaboré en phase 1 de l'évaluation. L'analyse des données collectées permet également d'affiner l'analyse descriptive du dispositif ainsi que l'analyse des forces et faiblesses (ainsi que ses limites). La prise de rendez-vous avec les acteurs à interviewer dans chacun des trois pays a été facilitée par le commanditaire. L'analyse permet d'affiner l'identification des forces et faiblesses pour les 3 pays objets de l'étude de cas. La phase 3 s'est achevée par une restitution à distance des résultats provisoires suivis d'un Comité de pilotage qui se tiendra à distance (COPII 4) le 21 octobre 2021. Le rapport provisoire de l'évaluation est réalisé à l'issue de la phase 3.

B.4.4. PHASE DE SYNTHÈSE DE L'ANALYSE : 4EME PHASE DE L'EVALUATION

La synthèse de l'analyse fera l'objet d'un projet de rapport final de l'évaluation qui prendra en considération les commentaires émis lors de la restitution provisoire réalisée à distance lors de la phase 3. Le rapport d'évaluation reviendra sur chaque critère évaluatif tout en prenant en considération les problématiques spécifiques aux contextes nationaux dans lesquels s'insèrent les dispositifs RAMAA de façon globale pour l'ensemble des pays considérés et plus particulièrement pour les trois pays objets de l'étude de cas.

Sur la base des résultats de l'analyse, une proposition de recommandations fera l'objet d'un atelier³ de partage des résultats et d'une proposition de recommandations. Cet atelier rassemblera les principaux acteurs impliqués dans la conception et la mise en œuvre des dispositifs RAMAA.

L'élaboration des recommandations présentées dans le rapport d'évaluation et classées par ordre de priorité reposera sur les conclusions résultant de l'analyse de chaque critère d'évaluation et des résultats de l'atelier de partage et de finalisation des recommandations. La version finale (rapport définitif) prendra en considération les commentaires évoqués sur la version provisoire et lors de l'atelier de partage et de finalisation des recommandations.

B.5. CONTRAINTES METHODOLOGIQUES DE L'EVALUATION

Compte tenu de la pandémie du COVID-19 avec la fermeture des établissements scolaires, l'interdiction de regroupements de plus de quinze (15) personnes, l'instauration des mesures de distanciation et des gestes barrière, le consultant a tenu des entretiens à distance (visioconférence, téléphone, mail et entretien en ligne).

B.6. PRINCIPES DE L'EVALUATION

Pilotage de l'évaluation

Le groupe de référence pour le pilotage de l'évaluation est assuré par l'UIL/UNESCO composé de David ATCHOARENA (Directeur de l'UIL), Amir PIRIC (chargé de programmes /UIL), Madina BOLLY (Responsable du programme RAMAA/UIL) et Rakhat ZHOLDOSHALIEVA (Team Leader, Policy Support and Capacity Development in Lifelong Learning, UIL) ainsi que de Silvia Montoya, Directrice (UNESCO Institute for Statistics), Anne Coupez (UNESCO, Cheffe d'unité, Secteur de l'Éducation, Executive Office, Strategic Planning, Monitoring, Institute and Field Coordination) et de Herve Huot-Marchand (UNESCO, Chef de section, Youth, Literacy and Skills, Division for Policies and Lifelong Learning Systems).

Le groupe de référence a pour fonction :

- La validation des travaux réalisés par les évaluateurs et, notamment, la validation des livrables;
- Le contrôle de la qualité du processus d'évaluation y compris les recommandations.

Le groupe de référence suit le déroulement de l'évaluation, participe à la revue et au commentaire des différents livrables. Il apporte son appui et l'expertise de ses membres pour enrichir le travail des consultants. Il se réunit pour les présentations du plan de travail, de la présentation des résultats provisoires et du rapport provisoire, dont le calendrier indicatif de remise est précisé au point 3. Il se réunira également pour la réunion de restitution de l'évaluation qui se tiendra à distance. Il est composé de représentants des parties prenantes (UIL/UNESCO) cités supra.

³ L'atelier sera tenu à distance. Il sera d'une demi-journée. La finalisation du format de l'atelier sera réalisée au début de la phase 4.

Principes éthiques

L'équipe d'évaluation a strictement suivi les normes de l'UNEG pour les normes éthiques dans la recherche, l'évaluation, la collecte et l'analyse des données. La méthodologie a été approuvée par les membres du Groupe de référence pendant la phase de démarrage. L'objectif de l'évaluation a été expliqué à tous les répondants. La demande de consentement ainsi que l'explication de la portée de l'évaluation, le caractère volontaire de la participation des répondants (pas de rémunération), leurs droits de refuser de participer, de se retirer de l'étude à tout moment et de s'abstenir de répondre à certaines questions, sans avoir à se justifier et sans conséquence. Ces principes ont été notifiés à tous les répondants lors des entretiens et enquêtes. Les données ont été traitées de façon anonyme.

Processus de collecte de données

Pour la phase de collecte de données documentaires un point focal au sein de l'UIL, Madame Rakhat ZHOLDOSHALIEVA, a été désignée lors de la tenue de la réunion de démarrage le 31 mars 2021. Pour la tenue des entretiens, l'équipe d'évaluation a eu recours à des entretiens semi-directifs qui ont été réalisés à travers un canevas d'analyse. L'équipe a eu recours à des entretiens individuels ainsi qu'à des entretiens de groupes en fonction de la disponibilité des personnes à interviewer. Le canevas d'analyse détaillé pour l'évaluation (questions évaluatives, hypothèses et critères de jugement) est présenté en annexe 6 du rapport.

Les entretiens semi-directifs tenus dans le cadre de la méthodologie ont été mis en œuvre pour la collecte de données auprès des parties prenantes. Ces entretiens renvoient à une méthode de recherche qualitative qui offre suffisamment d'espace à la personne interrogée pour s'exprimer librement, tout en suivant un ensemble de thèmes structurés définis dans un guide d'entretien préalablement établi⁴. Ce type de méthode est utilisé pour garantir que toutes les questions sont couvertes et pour comparer les résultats entre les différentes personnes interrogées. Lorsque, au cours de l'entretien, une question n'a pas été comprise, les consultants ont reformulé la question sans en altérer le sens initial. Les données ont été traitées de façon anonyme.

La méthodologie de collecte de données a été complétée par la tenue d'un questionnaire à distance auprès des neuf pays non inclus dans l'étude de cas. Les données collectées par les réponses aux questionnaires ont été restituées et analysées de façon anonyme.

Processus analytique

L'appréciation des critères de jugement renvoie à l'analyse des réponses au questionnement évaluatif qui permettra de prononcer un jugement argumenté pour chacun des critères d'évaluation précités. Les questions évaluatives permettront ainsi de valider ou d'invalidier les hypothèses préalables à travers la restitution du processus de collecte de données. L'analyse repose sur l'information collectée en phase d'étude préliminaire et au cours des entretiens tenus lors de la phase 2 et 3 ainsi que lors de la tenue de l'atelier en phase 4. Afin de s'assurer de la fiabilité des données recueillies, les évaluateurs ont croisé les sources d'information : documentations relevant de la littérature grise, données collectées suite aux entretiens ainsi que tous autres documents

⁴ Le questionnement constituant les guides d'entretiens renvoie à l'annexe 5 du rapport.

jugés pertinents par rapport à la thématique de l'évaluation. L'équipe d'experts mobilisée par FEI s'est assurée du fil rouge de l'analyse (triangulation) à chaque étape du processus et un contrôle qualité interne à FEI a été mis en œuvre tout au long du processus d'évaluation afin de s'assurer de la fiabilité des livrables.

Partage et appropriation des résultats de l'évaluation par l'ensemble des parties prenantes

Tout au long de sa mise en œuvre, le processus évaluatif a laissé une large place à l'appropriation des résultats de l'évaluation. Pour ce faire, les parties prenantes ont été associées à toutes les étapes clés de l'évaluation : les résultats de chaque étape clé ont été partagés avec les membres du groupe de référence lors de réunions dénommées « comité de pilotage » (COFIL). Il sera organisé lors de la phase de synthèse de l'analyse (phase 4) un atelier permettant une présentation des résultats provisoires ainsi que le partage de propositions de recommandations.

Au niveau de l'équipe de consultants, le Team Leader, expert en évaluation, a entretenu un lien permanent avec l'équipe d'experts mobilisés au sein de FEI. Ce lien a été animé par des discussions régulières via Skype et par téléphone avec les membres de l'équipe ainsi que des échanges de courriels qui ont eu lieu autant que de besoins. De plus, lors des phases 2 et 3, les entretiens ont été réalisés pour certains conjointement avec l'équipe d'experts. De plus, il a été aménagé pour l'équipe de consultants des temps de partage et de synthèse de l'analyse délivrée. Ainsi, l'analyse restituée est une analyse commune de l'ensemble de l'équipe d'expertise mobilisée. Tous ces éléments sont illustratifs de l'approche participative, consultative et inclusive qui caractérise la méthodologie proposée tout au long du processus d'évaluation.

L'analyse de la valeur ajoutée de l'UIL

Outre l'analyse des critères évaluatifs, les experts ont apprécié la valeur ajoutée de l'action de l'UIL, soit la plus-value technique et politique de l'appui de l'UIL à travers des caractéristiques propres à l'UIL telles que les modalités d'exécution et du mode opératoire, le savoir-faire en matière de pilotage de projets multilatéraux et le leadership. La valeur ajoutée de l'appui de l'UIL a été prise en compte dans le cadre de l'analyse des forces et faiblesses des interventions présentée dans le rapport en annexe 4.

Limites de l'évaluation

Plusieurs limites ont été identifiées concernant l'évaluation. Le tableau suivant présente les limites identifiées et les mesures proposées pour atténuer ces limites et leurs effets sur les résultats de l'évaluation.

Limites et mesures d'atténuation

Limites	Mesures d'atténuation mises en œuvre par l'équipe d'évaluateurs
Absence de logique d'intervention et de cadre logique du programme	Une logique d'intervention a été construite par l'équipe d'évaluation. Elle a été discutée avec les membres du COPIIL afin de prendre en compte les observations éventuelles
Les parties prenantes peuvent ne pas être disponibles pour répondre à l'équipe d'évaluation	Afin d'assurer la participation des parties prenantes identifiées, il a été décidé, avec l'UIL, que les liens vers les questionnaires en ligne et les demandes d'entretien seraient envoyés par les consultants. Après un courriel de présentation adressé par l'UIL, l'équipe d'évaluation a contacté les non-répondants à l'enquête par questionnaires afin de les relancer. Concernant l'analyse approfondie des études de cas, les consultants ont contacté les répondants identifiés au moins deux semaines avant la tenue des entretiens.
La RAMAA est en cours de mise en œuvre	Le programme étant en cours, les consultants analyseront la situation jusqu'à la mi 2021.
L'équipe d'évaluation ne sera pas en mesure d'analyser en profondeur tous les pays participants à la RAMAA	Comme prévu dans les TdR, l'équipe d'évaluation a étudié plus spécifiquement trois pays participants sur la base de la procédure d'échantillonnage détaillée dans le Plan de travail. Néanmoins, les autres pays partenaires ont été étudiés à travers l'analyse documentaire et l'élaboration d'une enquête par questionnaire.
L'enquête par questionnaire n'a été complétée que par 7 des 9 pays concernés	Sur les 9 pays concernés, la RCA et le Mali n'ont pas répondu malgré les relances. Pour le Mali, des informations ont pu être collectées à travers la tenue d'entretiens auprès du personnel de l'UIL impliqués dans la RAMAA. Ceci a permis de limiter le manque d'information concernant ce pays. Il a été notifié que la RCA avait quitté la RAMAA récemment.
La mission sur le terrain n'a pas pu avoir lieu en raison de la situation sanitaire. En conséquence, le budget de l'évaluation ne prévoit pas de mission de terrain	Toutes les discussions ont été tenues de façon virtuelle, en utilisant le système de vidéoconférence Teams
Des biais peuvent apparaître durant les entretiens	Afin d'éviter les biais, l'équipe s'est assurée que les répondants comprennent l'objectif de l'évaluation et le processus de confidentialité. En outre, toutes les données ont été triangulées.
Le champ de l'évaluation mais aussi la nature du programme évalué sont limités pour ventiler les résultats de l'analyse selon le genre	L'évaluation est limitée afin de ventiler les résultats selon le genre dans la mesure où l'analyse qualitative des produits de la RAMAA est hors du champ de l'évaluation . Cependant, lorsque l'information prenant en compte les disparités de genre était disponible, elle a été prise en compte comme c'est le cas pour l'analyse du critère de pertinence et d'efficacité.

RÉCIT DES PROGRAMMES RAMAA

C.1. CONTEXTE DES PROGRAMMES

L'accès à l'école est un enjeu essentiel au cœur des grands programmes qui structurent et établissent les principaux objectifs de l'aide au développement. Cet enjeu s'inscrit dans le cadre des ambitions de l'objectif de développement durable (ODD) 4, qui a notamment pour but d'assurer à tous les jeunes l'alphabétisation et le calcul et de donner aux adultes qui ne possèdent pas ces compétences la possibilité de les acquérir (cible 4.6). L'alphabétisation est un élément clé du développement des sociétés, de l'exercice de la citoyenneté, de l'autonomisation des individus et particulièrement pour les femmes qui représentent deux tiers des personnes analphabètes dans le monde. Les programmes d'alphabétisation relevant du secteur de l'éducation non formelle constituent un levier puissant pour le développement des compétences individuelles et contribuent à la réalisation des objectifs de l'Agenda 2030 en rendant effectif l'apprentissage tout au long de la vie.

L'éducation et la formation constituent une priorité majeure des pays africains, notamment du fait de la croissance démographique de la population d'âge scolaire. Sur le plan de l'accès à l'éducation, de fortes disparités existent en Afrique subsaharienne où plus d'un cinquième des enfants âgés de 6 à 11 ans ne vont pas à l'école et, selon l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU), près de 60 % des jeunes âgés d'environ 15 à 17 ans ne sont pas scolarisés. De nombreux programmes d'alphabétisation sont élaborés pour pallier les faiblesses des systèmes éducatifs et permettre l'accès de tous à l'éducation et à la formation. Pour beaucoup de jeunes et d'adultes, les apprentissages de base en lecture/écriture/calcul n'ont pas pu être effectués. Les résultats des études et enquêtes qui en rendent compte sont très variables d'un pays à l'autre, mais également à l'intérieur des pays en fonction de caractéristiques sociales, scolaires et territoriales. Les données statistiques manquent sur la base d'indicateurs fiables qui rendent compte des niveaux de compétences en lecture, écriture, mathématiques et résolution de problèmes acquis par les jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus, sortant des différents programmes d'alphabétisation.

La question de l'effet des programmes d'alphabétisation se pose et ne trouve pas de réponse précise, étayée sur le plan scientifique à partir d'un cadre méthodologique standardisé.

C.2. DESCRIPTION DE LA RAMAA ET JUSTIFICATION DE L'ÉVALUATION

C'est dans ce contexte et face à ces défis, que la Recherche-Action sur les mesures des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) a été initiée en 2011 par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). Les questions de recherche de la RAMAA sont de trois ordres, complétées par une question transversale qui porte sur les déterminants contextuels.

- Quels sont les apprentissages acquis par les jeunes et les adultes hors système scolaire au terme de leur passage réussi par un programme d'alphabétisation ?
- Comment ces apprentissages acquis à la sortie des programmes d'alphabétisation évoluent-ils dans le temps ?
- Quels sont les impacts de ces apprentissages acquis sur le bénéficiaire et sa collectivité ?

Outre ces trois questions, la RAMAA pose une question de recherche transversale qui est la suivante :

- Quels sont les déterminants de la variabilité de ces apprentissages acquis ?

Cette composante est importante car elle permet de présenter des résultats plus ciblés et pertinents nécessaires à l'orientation des politiques d'alphabétisation.

L'UIL souhaite réaliser un audit de ce programme d'enquête qui se trouve actuellement dans sa deuxième phase, pour mieux en cerner les résultats, les articulations entre les différentes phases, les freins éventuels pour l'opérationnalisation des résultats. L'objectif de l'évaluation est d'apporter à l'UIL des éléments d'analyse complémentaire pour consolider le pilotage de la RAMAA et mener à son terme cette enquête qui apportera une aide aux pays participants dans la mise en œuvre de leur politique d'alphabétisation.

PERFORMANCE DU PROJET

D.1. ANALYSE DU CRITERE DE PERTINENCE

L'analyse renvoie aux questions suivantes : dans quelle mesure les interventions mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés (QE1) et les besoins identifiés se basent-ils sur des analyses contextuelles partagées avec l'ensemble des parties prenantes (QE2) ?

Les interventions de l'UNESCO sont centrées sur des problématiques chroniques relevant de l'éducation, la culture et les sciences dans les pays en développement. Dans le secteur de l'éducation, l'Afrique francophone est une région qui affiche des préoccupations sur les questions liées à l'accès à une éducation de qualité. C'est pourquoi cette région du monde constitue une priorité pour l'UNESCO. A ces problématiques régionales, s'ajoutent les financements limités des bailleurs sur la thématique de l'alphabétisation, le fait que la qualité de l'offre éducative disponible et que les résultats obtenus sur l'alphabétisation fassent l'objet de critiques des bailleurs. C'est dans ce contexte que l'UNESCO a proposé une intervention dont l'objectif est d'améliorer la qualité des programmes d'alphabétisation sur la base de l'identification de résultats tangibles dans le cadre de leurs mises en œuvre. La RAMAA constitue ainsi un programme de développement des capacités axé sur les résultats dont l'objectif est l'amélioration des programmes d'alphabétisation à travers la pratique de l'évaluation dans chaque pays participant.

La RAMAA trouve son origine lors de la tenue d'un atelier organisé à Marrakech (2008) qui a regroupé 5 pays⁵ (Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal) ainsi que des spécialistes du domaine de l'alphabétisation. Certaines institutions et organismes internationaux tels que la CONFEMEN étaient présentes. L'atelier portait sur la disponibilité des données statistiques de l'éducation dans le secteur informel. La conclusion fut qu'il était important pour l'UIL d'appuyer des programmes afin de développer des outils harmonisés permettant la collecte de données fiables dont la finalité serait de promouvoir le secteur de l'alphabétisation sur la base de résultats observés.

Les pièces consultées ainsi que les éléments recueillis lors des entretiens attestent que la RAMAA est co-construite avec les pays partenaires. A chaque étape, les pays sont impliqués dans la conception et la mise en œuvre du programme d'action. Les outils élaborés et la méthodologie appliquée sont adaptés aux contextes nationaux des pays partenaires. Cette démarche requiert du temps. La RAMAA porte sur un champ conceptuel complexe qui croise la lutte contre l'analphabétisme avec la construction d'un modèle d'évaluation efficace produisant des résultats fiables. Par ailleurs, le contexte de la RAMAA dans chaque pays relève d'un cadrage institutionnel partagé (réf. : lettres d'engagement) mais présente également un engagement politique variable selon les situations nationales.

La RAMAA n'a pas été conçue selon une approche descendante (*top down*). Sa conception répond à une approche (ascendante) *bottom-up* à travers une stratégie élaborée avec les coordonnateurs des équipes nationales qui ont défini les besoins sur la base de l'analyse des contextes de chaque pays (prenant en compte

⁵ Il s'agit des pays participant à la phase expérimentale de la RAMAA : le Burkina Faso, le Mali, le Maroc, le Niger et le Sénégal.

les disparités de genre), ont approfondi indépendamment les discussions et ont identifié les axes et objectifs du programme conformément à leurs besoins. Dans le cadre du programme, le rôle de l'UIL consiste à harmoniser les outils d'analyse, mais leur conception relève des équipes nationales. L'UIL appuie également la structuration d'un programme d'alphabétisation pour chaque pays dont les actions et les objectifs s'inscrivent dans les plans d'action nationaux en vigueur dans chaque pays participant au sein desquels les gouvernements respectifs ont la charge de leur mise en œuvre. La RAMAA est une recherche action co-construite avec les pays participants dont les outils d'analyse et de suivi ont été développés à partir des contextes nationaux. Les outils développés ont été discutés avec les équipes nationales lors de la tenue d'ateliers. L'UIL, à travers la mise en œuvre de la RAMAA, accompagne les pays et les aide à élaborer ces outils.

Lors de la Phase I (phase expérimentale) de la RAMAA, les objectifs étaient :

- Mesurer l'évolution des résultats pour l'acquisition des compétences ;
- Mesurer l'impact des programmes à travers la capacité de suivi des apprentissages.

La Phase II recentre les objectifs sur l'amélioration de la qualité des apprentissages et l'intégration de nouveaux pays au sein du programme. Un atelier s'est tenu à Abidjan en 2014/2015 afin de faire le bilan de la phase expérimentale et de capitaliser sur les actions mises en œuvre. Il en ressort que l'amélioration des apprentissages repose sur le développement d'outils harmonisés de collecte de données. Ainsi la phase 1 de la RAMAA a porté sur la création des outils de mesure tandis que la phase 2 de la RAMAA a porté sur la création des outils de collecte.

L'approche méthodologique retenue dans le cadre de la phase I de la RAMAA a évolué lors de la conception et la mise en œuvre de la phase II⁶. Tandis que la phase I proposait d'évaluer les compétences à la fin des programmes (ainsi, seules les compétences des participants sortants des programmes d'alphabétisation étaient évaluées), la phase II propose d'ajouter à l'évaluation finale, une évaluation initiale permettant de mesurer le niveau de compétences des participants en début des programmes. Cela s'est avéré nécessaire pour capitaliser sur les acquis des apprenants et mesurer l'évolution des indicateurs par rapport à une situation de référence. La phase II permet ainsi d'évaluer les acquis des programmes d'alphabétisation sur la base d'une comparaison entre le niveau d'entrée et de sortie des participants aux programmes d'alphabétisation.

Conclusion : la conception de la RAMAA repose sur une demande des pays participants. L'identification des besoins, des actions et des objectifs relève des pays participants et prend en compte les spécificités contextuelles de chaque pays. L'approche méthodologique de la RAMAA s'est adaptée à l'évolution des besoins afin de garantir la qualité des actions mises en œuvre et des analyses produites.

⁶ Cette évolution repose sur la base d'échanges entretenus entre l'UIL et l'OCDE qui a préconisé une évaluation d'entrée et de sortie des participants des programmes afin d'apprécier l'évolution des résultats et leurs imputabilités aux contenus des programmes.

D.2. ANALYSE DU CRITÈRE DE COHÉRENCE

L'analyse traite de l'alignement de la finalité et des objectifs spécifiques de la RAMAA sur les priorités de l'UNESCO, sur les priorités nationales des pays participants et celles de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (QE 3)

La finalité de la RAMAA est alignée sur l'Objectif de développement durable 4 (ODD 4) de l'Agenda 2030 visant à « assurer une éducation inclusive et équitable de qualité et à promouvoir des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie pour tous » d'ici 2030. La finalité de la RAMAA s'inscrit dans la STRATEGIE DE L'UNION AFRICAINE POUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES HOMMES ET LES FEMMES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES (GEWE) pour la période 2018 – 2028 au sein de laquelle les objectifs de la RAMAA sont alignés sur l'ODD 4 et tout particulièrement sur le sous-objectif 4.6 « Alphabétisation universelle des jeunes : d'ici à 2030, veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter ».

Au niveau des objectifs spécifiques, la RAMAA renvoie à l'atteinte de l'OBJECTIF 17: UNE ÉGALITÉ TOTALE DANS TOUS LES DOMAINES DE LA VIE à travers le Pilier 1 (sous-objectif 1) : « Optimisation des Résultats (économiques), Opportunités et Dividendes technologiques numériques à travers le résultat 1.1 Education et prestation de soins: éducation obligatoire et gratuite pour les filles et les femmes de 3 à 18 ans ; programmes de formation professionnelle et d'alphabétisation destinés aux jeunes et aux femmes et axés sur le marché. »

Au niveau de l'UNESCO, et tout particulièrement au sein de l'UIL, la finalité de la RAMAA s'inscrit pleinement dans le mandat de l'institution⁷ et plus précisément sur l'axe 2 : « Mener des recherches orientées vers l'action et guidées par la politique, et diffuser les résultats, afin d'améliorer la qualité et la pertinence des politiques et des programmes d'alphabétisation ». L'axe 2 renvoie notamment à « l'évaluation des résultats de l'apprentissage dans les programmes d'alphabétisation » et au développement des capacités des acteurs de l'alphabétisation, afin d'améliorer les politiques, la conception des programmes, la gestion, le suivi et l'évaluation ». Au niveau de l'UNESCO, la RAMAA s'inscrit dans les objectifs de la Conférence Internationale sur l'Éducation des Adultes (CONFITEA), cycle de conférence initié depuis 1949 dont l'objectif à travers l'adoption en 2009 du Cadre d'action de Belém (BFA)⁸, est la progression dans cinq domaines clés de l'apprentissage et de l'éducation des adultes : les politiques, la gouvernance, le financement, la participation, l'inclusion et l'équité, et la qualité.

La RAMAA s'inscrit également au sein de la Stratégie de l'UNESCO pour l'alphabétisation des jeunes et des adultes (2020-2025) dont les quatre objectifs prioritaires sont les suivants :

- Soutien aux États Membres dans l'élaboration de politiques et de stratégies nationales en matière d'alphabétisation.

⁷ Le mandat de l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) consiste à promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie en se concentrant sur l'éducation des adultes et la formation continue, l'alphabétisation et l'éducation de base non-formelle.

⁸ Le BFA a été adopté lors de la sixième conférence internationale – CONFITEA VI – qui s'est tenue en 2009 à Belém (Brésil).

- Réponse aux besoins d'apprentissage des groupes défavorisés, en particulier des femmes et des filles.
- Utilisation des technologies numériques pour élargir l'accès et améliorer les résultats d'apprentissage.
- Suivi des progrès et évaluation des compétences et des programmes d'alphabétisation.

Au niveau des pays participants, la finalité de la RAMAA est alignée sur les besoins nationaux tels que définis par les pays participants conformément à l'approche *bottom-up* tout en prenant en compte les disparités liées au genre.

Tel que souligné par la reconstitution des logiques d'intervention, les actions mises en œuvre permettent l'atteinte de la finalité définie au sein de la RAMAA.

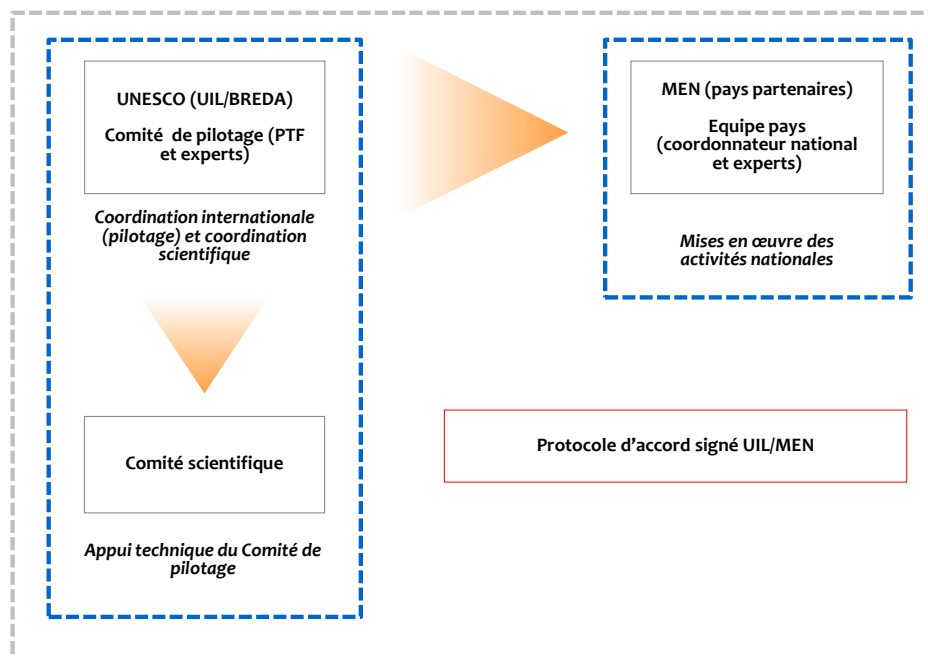
Conclusion : la finalité de la RAMAA est alignée sur l'Objectif de développement durable 4 de l'Agenda 2030 ainsi que sur l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. Au niveau de l'UNESCO, et tout particulièrement de l'UIL, la finalité de la RAMAA s'inscrit pleinement dans le mandat de l'institution. De plus, la finalité est également alignée sur les priorités nationales telles que définies par les pays participants.

D.3. ANALYSE DE L'EFFICACITÉ

L'analyse traite du degré d'atteinte ou non des résultats attendus au niveau des réalisations (résultats de niveau 1) et des objectifs spécifiques (résultats de niveau 2). L'analyse répond au questionnement suivant : les actions mises en œuvre au sein de la RAMAA ont-elles permis d'atteindre les résultats attendus au niveau des activités et des objectifs spécifiques à court et moyen terme (QE4) ?

L'UIL coordonne l'ensemble du dispositif au niveau international en assurant le suivi avec les pays via les coordonnateurs nationaux et auprès des instances multilatérales impliquées (CONFEMEN et OIF). En appui à la mise en œuvre, l'UIL fournit un soutien technique, apporte des financements ponctuels pour la réalisation d'événements internationaux, coordonne l'expertise mobilisée (notamment celle de l'OCDE), recrute des consultants et réalise des formations. L'ensemble des formations et des ateliers nationaux est réalisé au niveau de chaque pays sous l'égide des autorités locales et est mis en œuvre par les coordonnateurs nationaux de la RAMAA. La coordination globale réalisée par l'UIL repose sur des calendriers des activités établis de façon annuelle, sur des protocoles de suivi des ateliers à partir des comptes-rendus effectués ainsi que sur les documents de suivi des engagements pris par les pays lors des deux réunions ministérielles de la RAMAA II. La coordination de l'UIL répond au graphique a tel que présenté ci-dessous et défini selon le protocole d'accord de chaque pays :

Graphique a : dispositif du pilotage de la RAMAA défini par le protocole d'accord avec les pays partenaires



La coordination exercée par l'UIL est jugée efficace par les pays participants.

A l'issue de la phase I, les produits de la RAMAA sont :

- L'arrêté de création de l'équipe de pilotage dans chaque pays ;
- Les rapports des ateliers nationaux et internationaux⁹ relatifs à l'élaboration des items et à la capitalisation des expériences ;
- Les rapports sur les questions de traduction des items ;
- Le rapport de l'enquête pilote de 2013 ;
- La base de sondage ;
- La publication d'un référentiel de compétences harmonisées « *Assessment book* » qui permet de mesurer le niveau d'efficacité des programmes d'alphabétisation mis en œuvre (à travers les acquis) et constitue ainsi un produit de connaissance utile pour les pays. Les compétences mentionnées dans le référentiel de compétence renvoient aux programmes d'alphabétisations avec les niveaux correspondant à chaque pays ;
- Le cadre d'évaluation comprenant un guide de conception des items évalués lors de l'enquête pilote et un guide d'évaluation permettant d'évaluer ces items dans chaque pays selon la méthodologie développée et contenant la préparation des enquêtes prévues dans le cadre de la phase I.

La question du genre dans les enquêtes pays

Les produits de la RAMAA, ainsi que des documents méthodologiques de mise en œuvre (ex. : *Note sur le plan de sondage* de 2013), prennent en compte les spécificités liées au genre dans le contexte des pays partenaires. Dans le cadre des plans d'échantillonnage pour les enquêtes pilotes et principales, le genre est référencé par les pays participants. Le critère « genre » n'apparaît cependant pas en tant que critère de stratification pour tous les groupes. La question du genre est donc référencée dans la méthodologie de mise en œuvre de la RAMAA mais est prise en compte de façons différentes selon les pays à travers les données collectées et selon les traitements statistiques effectués.

Le rapport de présentation des *Résultats de la première phase 2011-2014* de la RAMAA publié en 2015 fait également état de l'impact du genre sur les résultats obtenus. La question de l'égalité entre les hommes et les femmes y est présentée à l'attention des décideurs en tant qu'objectif et en tant qu'effet lié au droit à l'alphabétisme. Sur la base des rapports nationaux publiés par les cinq pays de la phase I de la RAMAA, la question du genre est analysée sur le plan des acquis des adultes bénéficiaires des programmes d'alphabétisation ainsi que sur le plan de la durabilité des acquis. L'analyse des données collectées pour certains pays indique que les programmes d'alphabétisation seraient sensiblement plus favorables aux femmes. Par ailleurs, l'analyse indique, sur le plan de la durabilité des acquis, que « le genre, tous résultats confondus des pays, ne semble pas jouer un rôle de premier ordre » (réf. Avant-propos, p.6).

⁹ Abidjan, Rabat, Marrakech.

Les témoignages des pays qui ont été collectés et publiés dans le cadre des travaux de la phase 2 de la RAMAA évoquent l'importance de l'impact de l'alphabétisation pour atteindre l'égalité homme/femme, promouvoir l'émancipation des femmes et faire évoluer la vision genre.

Résultats des réalisations de la phase I et de la phase II

L'enquête pilote prévue dans le cadre de la mise en œuvre de la phase I a été réalisée sauf au Togo, au Niger et au Mali. L'enquête pilote a été menée dans le but de tester les outils et apporter des réajustements au besoin. Les outils de mesures ont été validés. A ce stade du programme, les prochaines étapes consistent en la finalisation des questionnaires de contexte et la traduction des items dans les langues nationales des pays¹⁰ ainsi que la réalisation de l'enquête principale. Ce n'est qu'après que pourra être réalisée l'enquête principale. Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase II, l'ensemble des participants aux programmes d'alphabétisation seront évalués.

Au démarrage de la deuxième phase de la RAMAA, la toute première activité a été l'analyse des programmes d'alphabétisation des pays. Pour le Togo, ainsi que pour les autres pays, l'analyse a porté sur les bénéficiaires, les contenus des programmes d'alphabétisation de base et de post-alphabétisation, la politique, la logistique, les supports des programmes, les profils attendus en alphabétisation de base et en post-alphabétisation. L'ensemble des interventions de la phase II prennent appui sur cette analyse préliminaire.

La mise en œuvre de la phase I a donné lieu à l'élaboration d'un rapport de première phase mais pas à des productions scientifiques. La phase II devrait mettre l'accent sur la capitalisation des recherches menées à travers la présentation d'articles par les équipes nationales. L'UIL initie le développement de partenariats avec des Universités pour soutenir la réalisation de Masters et de doctorats sur des thématiques traitées dans le cadre de la RAMAA. En 2019 et 2020, l'UIL a accueilli pour un mois des étudiants en master afin qu'ils présentent des mémoires sur des sujets en relation avec la RAMAA.

Les équipes nationales produisent des rapports nationaux qui ont constitué le corpus de l'analyse documentaire nécessaire à la production du cadre harmonisé. Les équipes nationales envoient les rapports à l'UIL qui fait une extraction des informations communes à l'ensemble des pays afin d'obtenir des données harmonisées. On note une amélioration des rapports nationaux sur la base d'échanges entre l'UIL et les équipes nationales. Ces dernières développent les outils de mesure à travers la tenue d'ateliers et réalisent des tests rendus possibles grâce à la mise en place d'un partenariat local avec des universités.

Dans les contextes fragiles, l'efficacité de la RAMAA est limitée du fait des faibles moyens alloués qui ne permettent pas de répondre à l'ensemble des besoins mais aussi de la faible capacité de certains pays comme le Niger et le Mali à pouvoir mettre en œuvre une politique volontariste pour la mesure des bénéfices des programmes d'alphabétisation. Ces pays ne disposent pas d'une organisation nationale suffisamment solide pour relayer sur le terrain les actions prévues dans le cadre de la RAMAA et collecter les données qui serviront à l'analyse. Cela se traduit par le fait que ces pays n'ont pas réalisé de tests. A cet égard l'UIL leur a apporté un appui technique pour élaborer les outils de mesure

¹⁰ Dans le cadre de l'harmonisation des outils de collecte, le Burkina Faso a validé les outils relatifs à la Compétences langagière, aux Compétences en numératie. Des traducteurs ont fait une première ébauche des outils en langues nationales.

par des rencontres sur place visant à renforcer les capacités techniques et d'expertise des équipes pays.

Par ailleurs, la plate-forme de communication n'a pas été réalisée. Au regard des faibles ressources allouées au programmes, il a été jugé préférable de concentrer les moyens sur la formation. Les pays utilisent les référentiels produits dans le cadre de la RAMAA afin de solliciter des financements des bailleurs pour la réalisation de modules de formations. C'est le cas du Tchad qui a identifié des financements du PME.

L'UNESCO mobilise son réseau international et les moyens dont dispose l'institution pour accompagner les équipes pays et soutenir l'efficacité des réalisations prévues. A ce titre, au sein de chaque bureau UNESCO régional ou national, un agent « point focal RAMAA » a été désigné. Ces agents ne sont pas entièrement dédiés au programme RAMAA, ils accompagnent les équipes pays et aident autant que de besoin. Cette modalité revêt une importance d'autant plus stratégique que les équipes pays ont besoin de soutien technique mais également institutionnel pour faire valoir auprès de leurs autorités nationales les nécessités financières et humaines que requiert la mise en œuvre de la RAMAA.

La RAMAA apparaît comme une opportunité pour fournir des indicateurs d'impact fiables et harmonisés pour un ensemble de pays africain. Les statistiques relevant de l'éducation non formelle prenant en compte l'alphabétisation sont aujourd'hui produites annuellement.

La crise du Covid 19 a eu un impact négatif sur la mise en œuvre des activités du programme. Les mesures sanitaires imposant la tenue d'activités à distance¹¹, la connexion Internet constitue ainsi un outil essentiel. Or, l'ensemble des pays participants sont très mal connectés : c'est seulement depuis la fin de l'année 2020 que des ateliers en ligne ont pu débuter. Lors des entretiens conduits au cours de l'étude, les coordonnateurs RAMAA ont cependant souligné leur satisfaction par rapport à la reprise des échanges dans le cadre d'ateliers internationaux organisés en distanciel (un atelier en 2020 et trois ateliers virtuels de validation des items de compétences langagières, numératie et connaissances, en janvier et en février 2021). Sur le plan de l'accès aux outils numériques, l'expérience de l'étude d'évaluation a montré la très bonne réactivité des coordonnateurs aux échanges par courriel, à l'enquête numérique proposée via une plateforme Internet et à la participation à des visio-conférence lors des entretiens.

Conclusion : les réalisations ont pris du retard et certaines activités n'ont pas été mises en œuvre de façon homogène. C'est le cas de la tenue de l'enquête pilote dans certains pays ainsi que du développement de la plate-forme de communication, pour l'ensemble des pays. Cependant, les activités ont été recentrées en fonction de l'évolution des priorités qui portent sur les formations suite à l'évolution des contextes du Niger, du Mali et de la RCA, trois pays dont les capacités sont éprouvées par les crises.

¹¹ Lors des confinements et de la fermeture des frontières, les activités ont été reportées et pour certaines réalisées à distance.

D.4. ANALYSE DE L'EFFICIENCE

Le champ du questionnaire renvoie à l'analyse du ratio des dépenses affectées à la mise en œuvre de la RAMAA par rapport au budget initialement prévu et aux résultats observés. Le questionnaire est le suivant : les ressources affectées sont-elles qualitativement et quantitativement en adéquation avec les besoins requis pour la mise en œuvre des actions (QE5)?

Les ressources budgétaires

La phase I a été principalement soutenue financièrement par la Swiss Development Cooperation (SDC) et la coopération suédoise (the Swedish International Development Cooperation Agency) via un financement attribué à l'UIL mais non spécifiquement à la RAMAA. Les activités de la RAMAA ne sont pas financées par une enveloppe budgétaire initiale spécifiquement affectée au programme pour couvrir toute la durée de sa mise en œuvre¹². Le financement provient du budget global de l'UIL et des fonds sont alloués en fonction des besoins pour la réalisation des activités. Le budget opérationnel de la RAMAA, financé par l'UIL, est alloué de façon annuelle. Le budget est attribué selon les activités prévues conformément aux objectifs globaux du programme (ex., consultations régionales, conférences, coûts de l'expertise pour la recherche, frais de publication et d'administration). Tel qu'évoqué, entre 2014 et 2016, l'UIL a obtenu des contributions financières au programme RAMAA en particulier de la part de la SDC. Pas de contributions complémentaires ont été versées les autres années de mise en œuvre du programme. Toutes les activités nationales reposent sur les budgets nationaux des Etats participants. L'UIL prend en charge les actions internationales mais les fonds restent limités.

Par conséquent, certains pays et institutions participent à la mobilisation de sources de financement additionnelles : c'est le cas notamment du Maroc qui aide au financement d'activités internationales tenues sur son territoire (via une contribution logistique et organisationnelle de l'Université du Maroc¹³) et des appuis délivrés par l'OIF. Le Sénégal a également apporté des contributions de même nature (ex. : réunion ministérielle en 2017). Certains partenariats mobilisent de l'expertise bénévole, c'est le cas de la DEP, de la CONFEMEN et de l'OCDE. Ces partenaires permettent de mobiliser de l'expertise sans contrepartie financière.

La principale source de financement du programme RAMAA est le soutien budgétaire accordé par l'UIL dans le cadre de sa programmation budgétaire annuelle à travers un soutien budgétaire de base reçu de l'Allemagne, de la Suède et de la Norvège. A certaines phases du programme, notamment lors de la phase I, l'UIL a reçu des contributions directes de l'OIF (50 000 à 100 000 certaines années) ainsi qu'un soutien budgétaire de 2014 à 2016 de la Coopération suisse au développement qui avait déterminé la RAMAA comme

¹² L'allocation budgétaire annuelle est justifiée par la décision et l'accord sur les objectifs globaux du programme, les activités planifiées et le coût des services pour l'année à venir. Toutes les activités spécifiques au programme sont liées au plan de travail global de l'UIL soumis et approuvé par les membres du conseil d'administration de l'UIL. Les coûts des experts des ministères mobilisés sur RAMAA sont également couverts par les gouvernements des pays participants.

¹³ Il s'agit notamment de la mise à disposition de salles pour la tenue de séminaires et de réunions.

une de ses priorités. Les autres contributions ont consisté en un soutien indirect aux activités organisées par les États membres et les activités de terrain menées par les équipes locales. Certaines publications élaborées dans la cadre de la RAMAA ont été financées directement par des partenaires. Le budget annuel de la RAMAA repose sur différentes sources. Cependant, compte tenu de ces éléments, l'équipe d'évaluateurs n'est pas en mesure de déterminer le pourcentage des contributions des donateurs pour chaque année, excepté pour les années 2014, 2015 et 2016 pour lesquelles les coûts de la RAMAA ont été supportés à 100% par la SDC. L'évolution des coûts supportés pour la mise en œuvre de la RAMAA par l'UIL est présentée dans le tableau ci-dessous¹⁴ :

Type de dépenses	Années										
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2017	2017	2018	2019	2020
Personnel	0	0	0	135872	163770	88 360	159899	78 019	105188	128597	316187
Activités	47094	334562	175722	143805	36424	108829	164846	174944	92647	177072	11871
Total	47 094	334562	175722	279677	200194	197189	324745	252963	197835	305669	328058

Sur la période, les dépenses totales représentent 2 643 708 euros.

La mobilisation des ressources propres aux pays partenaires

Dans les pays participants, les budgets alloués aux programmes RAMAA sont financés par les budgets nationaux¹⁵ et sont ainsi dépendants des capacités financières propres aux États. Dans la plupart des pays, la réalisation des activités nécessite de trouver des fonds additionnels afin de permettre leur réalisation. Pour certains pays, la capacité de lever des fonds est très faible et restent largement inférieure aux besoins. Pour la République Centrafricaine, le Mali et le Niger, les crises institutionnelles, sécuritaires et financières, voire parfois le cumul des crises pour certains de ces pays, ont constitué un obstacle à la mobilisation des ressources. Il en résulte la nécessité de diversifier les sources de financement pour permettre la réalisation des activités.

De plus, au niveau national, les budgets alloués à la RAMAA ne sont pas conséquents. Ainsi, la résultante est l'inéquation des ressources financières mobilisables par rapport aux besoins. Au Maroc, au Tchad et au Burkina Faso, la mise en œuvre de la RAMAA est moins impactée que dans les autres pays du fait de la mobilisation de fonds additionnels à travers la sollicitation du PME tandis que les budgets nationaux de la RAMAA au Togo¹⁶, au Mali et au Niger sont faibles. La Côte d'Ivoire ne dispose d'aucun budget national alloué à la RAMAA¹⁷. Pour le Mali et le Niger, la crise sécuritaire qui se manifeste à partir de l'année 2011 a eu pour conséquence de réduire les budgets nationaux initialement affectés à la RAMAA afin d'augmenter les

¹⁴ Source : document de l'UIL.

¹⁵ Il n'y a pas de reporting financier réalisé par les équipes nationales auprès de l'UIL.

¹⁶ Au Togo, pour certaines activités au niveau national, un nombre plus important de personnes devait être impliqué mais faute de financement, le nombre de personnes est revu à la baisse.

¹⁷ En Côte d'Ivoire, l'équipe nationale n'a bénéficié d'aucun budget de l'Etat. Cette équipe a pu participer à toutes les rencontres grâce à l'appui de la Coordination internationale de la phase II de la RAMAA.

ressources pour lutter contre l'insécurité grandissante. Au Niger, la mobilisation des moyens destinés à la conduite des activités ne s'est pas faite en conformité avec les plannings initiaux, ce qui a affecté la conduite des opérations de terrain et généré des retards dans la mise en œuvre des actions. Dans ce pays, l'enquête principale de la phase II n'a pas été réalisée faute de ressources financières. Cela a eu un impact sur la coordination au niveau nationale qui est jugée moyennement efficace. C'est également le cas au Tchad et au Togo. Enfin, la crise institutionnelle malienne et la crise financière nigérienne ont accentué les difficultés de ces pays. Concernant le Tchad, qui a intégré la RAMAA en phase II, l'évolution des certaines priorités du pays, notamment sécuritaires, fait que le Gouvernement n'a pu honorer ses engagements financiers : aucun budget n'a été décaissé sur fonds d'Etat. Dans ce pays, des financements ont été mobilisés dans le cadre du Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad (PREAT) sur financement du PME.

Effets sur la mise en œuvre du programme RAMAA

Le retard dans la mise en œuvre des activités a des conséquences sur la capacité d'utilisation des fonds dans certains pays. Par exemple, au Burkina Faso, la réalisation de la RAMAA répondait à une préoccupation, celle de mesurer l'impact des programmes d'alphabétisation. Ainsi, très tôt, le pays a financé toutes les activités de préparation des outils et de pré-test. Par la suite et dans le souci d'harmonisation avec les pays membres de la RAMAA, de nombreuses activités ont été reportées. Ainsi, le pré-test et la collecte de données (enquête pilote) la RAMAA ont été reportés quand bien même des ressources avaient été mobilisées pour leur mise en œuvre. Ce qui est préjudiciable pour la mobilisation ultérieure. En effet, au Burkina Faso, la mise à disposition des ressources est conditionnée par la justification des ressources antérieures sur une période donnée¹⁸.

Un chronogramme est réalisé par l'UIL et les équipes nationales doivent développer les activités conformément au chronogramme. Les équipes nationales n'ont pas le même niveau de compétences et d'expertise. Dans les pays disposant de faibles ressources, les capacités se trouvent réduites et cela se traduit par des retards dans la mise en œuvre des activités. C'est le cas des pays en situation de crise tel que le Niger où l'enquête principale de la phase II n'a pas été réalisée faute de moyens.

Par ailleurs, la mise en œuvre des activités ainsi que leur coordination nécessitent des discussions importantes entre les pays¹⁹. L'organisation et les échanges prennent beaucoup de temps en fonction des pays. De plus, la RAMAA repose sur une équipe pluridisciplinaire au sein des pays (Ministère, Universitaires, société civile et INS). Certains pays ont établi des partenariats formels afin qu'il y ait un suivi du processus. La mise en œuvre de cette dynamique par l'UIL a été difficile car les intérêts entre les pays étaient différents. Les entretiens et données collectées attestent qu'il existe actuellement une cohésion entre les équipes nationales.

¹⁸ L'harmonisation et la mise à niveau des pays de la RAMAA sont préjudiciables pour la mobilisation des ressources au niveau du Burkina Faso car les budgets qui ont été mobilisés ont été reportés aux années suivantes. Ainsi, les ressources sont souvent gelées du fait de son annualité et il devient difficile d'obtenir de nouvelles ressources étant donné que celles antérieures n'ont pas été consommées.

¹⁹ Le suivi et la coordination reposent sur la tenue de réunions de coordination regroupant les coordonnateurs nationaux. Ces réunions ont été importantes pour préciser la recherche action (contenus et modalités de mise en œuvre) au cours de la phase I et de la phase II. Les réunions ont fait l'objet de comptes rendus.

L'ancrage institutionnel de la RAMAA dans les pays partenaires

Alors que lors de la phase I, les coordonnateurs nationaux étaient rattachés aux MEN des pays participants, lors de la phase II, certains sont rattachés aux Universités locales. Lors de la phase I, il n'y avait pas de véritable comité scientifique. Ce dernier était constitué de l'Institut Statistique Canada, de l'INSEE ainsi que d'un consultant international. L'ancrage institutionnel de la RAMAA dans les pays participants est très étroitement lié au positionnement du coordonnateur national et impacte l'efficacité du programme. Nous avons en effet relevé, par exemple, qu'en République démocratique du Congo le pilotage de la RAMAA incombe au ministère des affaires sociales et non pas à celui de l'éducation. Cela engage profondément le dialogue institutionnel concernant la RAMAA et les conditions de mobilisation des ressources pour en assurer les activités. Il existe peu d'agences intergouvernementales (sauf au Maroc, Sénégal, Niger et Togo) en charge de la lutte contre l'analphabétisme, pouvant établir les liens nécessaires entre les différentes entités ministérielles. Se pose également dans ce contexte la question de la durabilité des bénéfices acquis si le ministère sectoriel est peu impliqué dans la définition des politiques d'éducation dans le domaine formel et non formel.

La phase II définit un comité scientifique élargi composé de consultants des disciplines concernées par la RAMAA auxquels s'ajoute l'OCDE et la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP – France). Au niveau national, la nomination du coordonnateur est officialisée par un décret. Il n'est pas systématiquement un membre du ministère de l'Éducation du pays participant, il peut être universitaire. Il n'est pas dédié à 100% à la RAMAA. C'est une charge de travail additionnelle à sa fonction initiale sans rémunération supplémentaire. Dans chaque bureau de l'UNESCO il y a un point focal RAMAA²⁰.

Certains bureaux peuvent financer des activités ponctuelles. Ils constituent aussi un relais technique sur certaines thématiques. Par exemple, la personne en charge du suivi de la RAMAA au sein du bureau régional de l'UNESCO basé à Dakar appuie l'équipe sénégalaise de coordination de la RAMAA à travers un dialogue continu sur des points techniques mais aussi à travers un appui financier ponctuel²¹. Il est important de souligner que les moyens permettant un appui à la mise en œuvre d'actions relevant de la RAMAA sont limités au sein des bureaux locaux.

Lors de la phase I (phase expérimentale), Le Burkina Faso, le Sénégal et le Maroc étaient bien avancés mais en décalage avec le Niger et le Mali pour des causes budgétaires et politiques. Lors de la mise en œuvre de la phase I, le niveau de capacité est hétérogène selon les pays²². Afin de renforcer les capacités des États les plus fragiles, l'UIL a initié une coopération Sud/Sud dès la première phase de la RAMAA, comme en atteste le relevé des témoignages des pays publié en 2015. Le Mali et le Niger ont été fortement appuyés car c'étaient les pays les plus fragiles en termes de capacités à la différence du Sénégal et du Maroc. Le Burkina Faso a également bénéficié en 2012 de l'appui du Sénégal sur des questions de mise en œuvre du programme et de mobilisation des ressources nécessaires. L'UIL a délivré un appui technique auprès de ces deux pays. Pour ces trois pays avancés, des outils semi-harmonisés ont été réalisés rapidement. Le Mali et le Niger se sont

²⁰ Le point focal n'est pas dédié à 100% à la RAMAA et a en charge d'autres programmes de l'UNESCO. Par ailleurs, dans certains pays, le bureau de l'UNESCO est circonscrit à un représentant/coordonnateur, c'est le cas du Burkina Faso.

²¹ Par exemple, le bureau régional de l'UNESCO basé à Dakar a appuyé la RAMAA au Sénégal pour un montant de 5 000 USD sur l'année 2020.

²² Ces pays disposent de ressources humaines qualifiées et disponibles pour conduire les activités de la RAMAA.

alignés sur les données de ces trois pays afin de produire le référentiel. En termes de ressources humaines, les profils des personnes mobilisées dans ces deux pays n'étaient pas toujours adaptés²³.

L'UIL a organisé des missions²⁴ afin de renforcer les capacités techniques de ces pays²⁵.

Conclusion : la RAMAA bénéficie d'un budget alloué par l'UIL dans le cadre de sa programmation annuelle sur la base d'objectifs précis et d'activités permettant d'assurer la coordination et la tenue d'évènements internationaux. Les financements extérieurs à l'UIL ont existé mais ne sont plus actifs depuis le début de la phase II. Le défi majeur pour la RAMAA est de renouveler les partenariats pour acquérir une stabilité dans les financements extrabudgétaires de l'UIL. Dans les pays participants, la RAMAA dépend des budgets nationaux. Or, dans certains pays, il n'y a pas de budget national affecté à la RAMAA : la mise en œuvre des activités dépend de l'implication des personnes au niveau des équipes nationales sur la base du volontariat mais également sur la capacité de capter des fonds additionnels. Les appuis nationaux sont aussi dépendants des ministères de façon variable selon l'implication des ministres. De même, la mise en œuvre est étroitement dépendante des capacités techniques des équipes nationales. La mobilisation des ressources financières nécessaires à l'exécution des activités de la RAMAA s'inscrit dans le cadre de la méthodologie propre au programme. Cette méthodologie consiste à mobiliser des ressources locales pour renforcer les compétences et à responsabiliser les pays quant à la mise en œuvre des actions, leur degré d'appropriation de la démarche RAMAA et leur implication dans la mise en œuvre. Mise au regard des difficultés structurelles de certains pays, cette logique requiert des appuis supplémentaires.

²³ Lors de la deuxième phase de la RAMAA, les coordonnateurs nationaux sont pour la plupart des experts travaillant au sein des ministères de l'alphabétisation. De plus, des lignes directrices sur les profils du coordonnateur national et les différents membres ont été établies par l'UIL. Ces profils avec à l'appui les CV ont été discutés entre l'UIL et les pays membre avant l'arrêté permettant de nommer le coordonnateur.

²⁴ Des experts de l'UIL, du Maroc et du Sénégal ont réalisé des missions de terrain pour appuyer le Mali et le Niger dans la collecte des données. Malgré cet appui, le retard avec les autres pays n'a pas pu être rattrapé.

²⁵ Au Niger, le coordonnateur national a bénéficié d'un renforcement de capacités délivré lors de la tenue d'ateliers internationaux.

D.5. ANALYSE DE LA DURABILITE/APPROPRIATION

L'analyse de la viabilité et de la durabilité est circonscrite aux trois pays objets de l'étude de cas. L'exercice du suivi par les acteurs nationaux a-t-il donné lieu à l'identification et au partage de bonnes pratiques (QE8) ?

A travers la RAMAA, l'UIL a renforcé ses compétences sur le développement d'outils harmonisés tout en répondant aux normes nationales en vigueur dans les 12 pays participants. Au niveau de ces derniers, les activités ont permis de renforcer les compétences des équipes nationales. Par exemple, au Tchad, le renforcement des capacités institutionnelles, organisationnelles et pédagogiques résultant de la mise en œuvre de la RAMAA sont sans nul doute des leviers importants pour l'atteinte des objectifs de l'ODD 4.6.1, de l'Agenda de l'Union Africaine 2063 et du CESA dans ce pays.

Il n'y a pas de stratégie de sortie de la RAMAA. La sortie du programme pour l'UIL renvoie principalement à la bonne exécution des opérations prévues pendant la phase II de conduite des enquêtes et d'analyse des résultats. Il apparaît cependant nécessaire d'associer à cette feuille de route un axe concernant la communication et un axe portant sur la transposition des résultats obtenus au service de la gouvernance pour le pilotage national de la lutte contre l'analphabétisme. L'absence d'une stratégie claire de fin de la RAMAA constitue une problématique déterminante pour la continuité du programme hors financements de l'UIL.

La mise en œuvre de la RAMAA a permis d'identifier des pratiques permettant d'assurer l'appropriation et la durabilité des acquis de la RAMAA. Ces pratiques sont les suivantes :

- ✓ Harmonisation du dispositif d'évaluation et des programmes d'alphabétisation au niveau de 12 pays membres ;
- ✓ Partage d'expériences entre les équipes des pays membres, l'UIL et les experts internationaux ;
- ✓ Développement d'un cadre de travail à distance (Visioconférence) qui a permis la poursuite des activités de la RAMAA II avec la participation des acteurs impliqués dans le processus et ce malgré la prévalence de la pandémie du Covid 19 ;
- ✓ Prise en compte des innovations (TIC, prévention contre l'extrémisme violent, gestion de pandémies, etc.)

La RAMAA offre la possibilité de tester des outils de suivi et d'évaluation sur des programmes d'alphabétisation. La RAMAA a été conçue pour développer les capacités d'évaluation des pays participants. Il s'agit d'un potentiel. Ce potentiel est consolidé par le renforcement des capacités et l'élaboration d'instruments nationaux développés grâce au programme RAMAA²⁶. Cela contribue au suivi et au *reporting* de l'ODD 4.6.1, de l'Agenda de l'Union Africaine 2063 et du CESA dans les pays participants à travers :

²⁶ Il s'agit notamment de l'amélioration du renseignement des indicateurs de performance par la production des données fiables et valides. Le renseignement de ces indicateurs permettent l'analyse des résultats ainsi que de mettre ces données à disposition des décideurs politiques et des partenaires techniques et financiers.

- L'évaluation du seuil de connaissances acquis par chaque apprenant au sortir des programmes d'alphabétisation ;
- L'ajustement des contenus des programmes en fonction des insuffisances constatées pendant l'évaluation ;
- L'harmonisation du dispositif d'évaluation et certification des apprentissages ;
- La disponibilité de statistiques nationales fiables ;
- Un plaidoyer auprès des partenaires pour un financement conséquent de l'alphabétisation.

Conclusion : L'analyse a montré que des transferts de compétences et de bonnes pratiques existent entre pays participants ainsi que depuis l'UIL par le pilotage et la méthodologie mise en œuvre. Les compétences des acteurs impliqués dans les équipes pays se sont améliorées : de nouvelles compétences ont été créées et les compétences existantes ont été renforcées, des bonnes pratiques ont été identifiées. En attestent les produits de la RAMAA. Sous réserve du maintien en fonction dans les pays partenaires des agents qui ont pris part aux travaux de la RAMAA, les acquis techniques et méthodologiques assureront une durabilité de la RAMAA qui dépendra cependant du contexte et de la volonté politique nationale. Les connaissances acquises et les bonnes pratiques sont peu capitalisées hormis par les trois principales productions éditoriales publiées sous l'égide de l'UIL, les communications lors de colloques scientifiques et les rapports ou comptes rendus des ateliers internationaux.

LEÇONS APPRISES

Cette section permet de restituer les leçons apprises dans le cadre de la mise en œuvre de la RAMAA I et de la RAMAA II. Ces leçons sont au nombre de 5 et correspondent aux points suivants :

- Les capacités de mobilisations des ressources dans les pays participants sont étroitement dépendantes de l'intérêt que le Ministre de l'Éducation ou le Ministre de tutelle porte à la RAMAA. Tel que démontré par l'analyse, il n'y a pas systématiquement de budget affecté à la RAMAA au niveau national. Or, lorsqu'un budget est officiellement affecté, il y a une relation étroite entre l'intérêt suscité par le Ministre pour la RAMAA et la capacité de lever des fonds.
- L'ancrage institutionnel du Coordonnateur national de la RAMAA constitue un effet de levier permettant de mobiliser des fonds. L'ancrage institutionnel constitue un élément complémentaire à l'intérêt du Ministre de tutelle dans la capacité de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre de la RAMAA. En effet, cela s'explique par le fait que l'ancrage institutionnel lorsqu'il est pertinent au niveau sectoriel donne une visibilité à la RAMAA et permet un dialogue permanent avec le Ministre. Ainsi, les besoins peuvent être partagés mais aussi les résultats, ce qui contribue à identifier le suivi et la lutte contre l'analphabétisation comme un objectif au niveau politique.
- La coopération entre les pays participants a constitué un élément essentiel permettant de renforcer les capacités des pays les plus faibles mais aussi de renforcer la coordination des activités au niveau international. Au-delà du renforcement de capacité, cette coopération entre les pays participants a également contribué à renforcer l'appropriation de la RAMAA par les équipes nationales qui, aujourd'hui, constitue un élément clé de la réussite du programme. La mobilisation des bureaux régionaux de l'UNESCO et des partenaires s'est avérée déterminante pour la mise en œuvre et le suivi de la RAMAA. L'élaboration de partenariats par l'UIL avec des institutions internationales comme l'OCDE et l'OIF mais également la sollicitation du réseau de l'UNESCO constitue une plus-value dans le cadre de la RAMAA. En effet, cela a permis d'apporter une contribution essentielle en termes d'expertise mais également en termes de capacités pour la mise en œuvre des étapes clés de la RAMAA. Ainsi, par exemple, en RDC, le bureau de l'UNESCO a permis l'organisation des ateliers nécessaires à la validation des produits de la RAMAA.
- Utilisation des technologies a démontré une réelle capacité d'adaptation afin d'assurer la continuité des actions dans un contexte marqué par la Covid 19, et dont la conséquence a été l'arrêt des événements rassemblant du public ainsi que des déplacements internationaux. Ainsi, après une période de ralentissement des activités, l'utilisation des technologies de l'information a permis d'assurer la continuité des activités de suivi à travers la tenue de réunions à distance. Ceci démontre la capacité des acteurs à utiliser les technologies afin de répondre aux problématiques engendrées par la crise sanitaire.
- Les éléments de contextes sont déterminants dans la capacité de mis en œuvre d'un tel programme dans la mesure où des ressources ne sont pas spécifiquement allouées au niveau national. La RAMAA nécessite, comme tout programme, des ressources pour assurer sa mise en œuvre. Or, la disponibilité des ressources peut varier en fonction des priorités générées par l'évolution des contextes nationaux comme cela a été le cas notamment au Mali, au Niger et en RCA. Lorsque l'évolution du contexte est marquée par une détérioration au niveau social, économique et politique, il s'avère que cela se traduit par une réduction des ressources disponibles et constitue ainsi un obstacle à la mise en œuvre du programme.

ANALYSE SYNTHÉTIQUE DES FORCES ET FAIBLESSES

Sur la base de l'analyse documentaire et de la tenue d'entretiens à distance avec l'UIL une analyse synthétique des forces et faiblesses, opportunités et menaces de la RAMAA a été élaborée. Sur le plan méthodologique, les attributs internes aux interventions correspondent à des paramètres sur lesquels les entités du programme peuvent agir. Les attributs externes considèrent la relation entre les entités internes du programme et leur environnement extérieur d'application. **L'analyse des forces et faiblesses constitue une complémentarité de l'analyse des réponses aux questions évaluatives.** L'analyse approfondie des forces et faiblesses prend en compte l'évolution éventuelle du contexte au cours de la période de mise en œuvre. La synthèse de l'analyse met en exergue les événements contextuels ayant eu une incidence sur la mise en œuvre des dispositifs RAMAA dans les pays objets de l'étude de cas. **L'analyse des forces et faiblesses inclue la valeur ajoutée de l'appui de l'UIL.** Elle restitue ces éléments sous une forme synthétique de la façon suivante :

	Éléments favorables aux interventions	Éléments néfastes aux interventions
Attributs internes aux interventions	<p><i>L'expertise mobilisable au sein de l'UNESCO et des partenaires s'est révélée essentielle dans la mise en œuvre des activités.</i></p> <p><i>L'important maillage des représentations de l'UNESCO dans les pays participants constitue une réelle capacité d'appui aux équipes nationales.</i></p>	<p><i>Budget affecté à la RAMAA peu lisible (dialogue budgétaire au sein de l'UIL, dialogue budgétaire avec les pays du programme) constituent un frein à sa mise en œuvre.</i></p> <p><i>Les faibles capacités techniques et financières de certaines équipes locales limitent la mise en œuvre de la RAMAA.</i></p>
Attributs externes aux interventions	<p><i>L'institutionnalisation de la RAMAA et le soutien politique dans les états partenaires du programme.</i></p> <p><i>Problématique de l'employabilité au cœur des préoccupations des états et de l'action des bailleurs internationaux, en phase avec les objectifs de la RAMAA.</i></p> <p><i>Perspectives favorables à une mobilisation internationale pour valoriser les résultats de la RAMAA (CONFEMEN, conférence internationale sur l'éducation des adultes - CONFINTEA VII – en 2022).</i></p>	<p><i>La crise du Covid 19 a fortement impacté la mise en œuvre du programme empêchant la tenue de missions, d'ateliers, de formations et de conférences.</i></p> <p><i>La crise sécuritaire qui affecte les pays du Sahel a redéfini les priorités budgétaires limitant ainsi les ressources financières disponibles pour la mise en œuvre de la RAMAA.</i></p> <p><i>La crise institutionnelle et sociale malienne ainsi que la crise financière nigérienne constituent un obstacle à la mise en œuvre des programmes RAMAA dans ces pays.</i></p> <p><i>L'agenda politique de certains pays impacte la mise en œuvre de la feuille de route de la RAMAA.</i></p>

CONCLUSION

L'analyse a démontré **une pertinence élevée** entre les différents niveaux d'objectifs portés par la RAMAA et ceux portés par les agendas internationaux dans lesquels s'inscrivent le domaine de la lutte contre l'analphabétisation. La RAMAA est également tout à fait pertinente par rapport au mandat de l'UIL au sein duquel elle s'inscrit totalement, de même qu'au niveau de la stratégie de lutte contre l'analphabétisation soutenue par l'UNESCO.

L'efficacité du programme sur l'ensemble de la période de mise en œuvre est très fortement affectée par les faibles capacités technique et financières de certains pays membres. Le fait qu'il n'y ait pas de budget affecté au niveau national ainsi que d'expertise long terme, les capacités nationales sont très inégales en fonction des caractéristiques des pays partenaires. Ceci explique la durée importante nécessaire à certains pays pour réaliser certaines étapes clés du programme. Cependant, la coopération entre certains pays participant a permis d'améliorer l'efficacité du programme dans les pays les plus faibles en termes de capacités. Cependant, cette amélioration reste ponctuelle et ne permet pas une amélioration significative de l'efficacité sur toute la durée de mise en œuvre du programme (depuis le début jusqu'au moment de l'évaluation).

Au niveau de l'efficacité, la RAMAA étant un programme de recherche-action, la nature de ses réalisations renvoie à des productions de livrables. Par ailleurs, le programme étant en cours de mise en œuvre au moment de l'évaluation, l'analyse de l'efficacité renvoie à la mesure des livrables disponibles depuis le début du programme jusqu'au moment de l'évaluation. Enfin, la RAMAA n'ayant pas de cadre logique et d'indicateurs ciblés en termes de livrables, la mesure de l'efficacité (le nombre de livrables réalisés) repose sur la prise en compte de l'appréciation de l'efficacité par les pays partenaires. Or il se trouve que cette appréciation est jugée bonne par l'ensemble des personnes interviewées. L'efficacité reste limitée par le retard pris dans la mise en œuvre des activités par rapport aux ambitions initiales. En effet, les activités relevant de la communication n'ont pas été mises en œuvre. Il en va de même pour les activités liées à la production intellectuelle sur la base des résultats de la RAMAA (articles scientifiques notamment).

Au niveau de **l'appropriation et de la durabilité**, l'analyse démontre que les équipes nationales se sont fortement approprié le programme à travers le développement d'outils d'évaluation harmonisés, la coopération entre pays participants sur des problématiques dont les issues ont été discutées et partagées entre les pays ainsi que le développement de l'utilisation de nouvelle technologie afin d'assurer la coordination des actions mises en œuvre.

RECOMMANDATIONS

Les recommandations découlent de l'analyse. Elles sont élaborées tout en prenant en compte leur degré de faisabilité et leur pertinence par rapport aux enjeux de la RAMAA. Elles sont au nombre de 5 et renvoient aux recommandations suivantes :

- **R1 : renforcer les ressources disponibles dans les pays partenaires.** Il est nécessaire de renforcer les capacités de mobilisation des ressources affectées à la mise en œuvre de la RAMAA dans les pays partenaires. Pour ce faire, la recommandation 1 propose d'initier, sous l'impulsion de l'UIL, des rencontres ministérielles avec les Ministres de l'éducation dans les pays concernés par la RAMAA. Ceci permettrait de renforcer la visibilité de la RAMAA et représente un intérêt convergeant avec les objectifs de l'UNESCO pour placer la lutte contre l'analphabétisme comme l'une des thématiques prioritaires dans les pays partenaires. Le dialogue politique devra notamment reposer sur un dialogue et une capitalisation inter-pays via des ateliers régionaux destinés à favoriser le partage des expériences, bonnes pratiques et des connaissances selon une approche peer-learning.
- **R2 : consolider et élargir la visibilité de la RAMAA auprès des bailleurs dans les pays partenaires.** Ceci constituerait une action complémentaire à la mise en œuvre de la recommandation numéro 1. Cela pourrait prendre la forme de la tenue d'un séminaire sur l'alphabétisation regroupant les principaux bailleurs relevant du secteur de l'éducation ainsi que la tenue de réunions afin d'exposer les résultats de la RAMAA et de discuter sur le financement potentiel de programmes permettant d'assurer sa continuité. Une discussion des résultats de la RAMAA au sein des groupes locaux d'éducation (GLE) actifs dans les pays partenaires pourrait contribuer à renforcer la visibilité de la RAMAA auprès des autres bailleurs présents au niveau du secteur de l'éducation dans chaque pays.
- **R3 : établir des passerelles entre les activités de la RAMAA et des sources de financements complémentaires dans les pays partenaires.** Il est essentiel de développer les complémentarités entre les activités mises en œuvre et les programmes financés par les bailleurs relevant de la thématique de l'alphabétisation dans les pays partenaires. Ceci pourrait être réalisé auprès de bailleurs intervenant dans le sous-secteur de l'alphabétisation dont certaines actions sont liées à la lutte contre l'analphabétisation et peuvent ainsi intégrer le financement d'une activité de la RAMAA selon un principe de complémentarité.
- **R4 : élaborer un plan de capitalisation des résultats obtenus dans le cadre de la RAMAA.** L'élaboration de ce plan permettrait un partage et une communication des résultats obtenus et ainsi, constitue une action complémentaire aux recommandations précédemment évoquées. Le plan de capitalisation des résultats pourrait être réalisé à deux niveaux :
 - Au niveau international afin de permettre d'assurer une communication sur les résultats auprès des bailleurs internationaux ;
 - Au niveau national afin de permettre une communication des résultats et leur capitalisation auprès des représentations nationales des bailleurs et des ministères dont les actions relèvent de la thématique de l'alphabétisation. Cette communication pourrait être plus technique afin d'insister sur la complémentarité éventuelle des actions mises en œuvre dans le cadre de la RAMAA avec d'autres programmes.
- **R5 : identifier les stratégies de pérennisation de la RAMAA dans les dispositifs nationaux de l'éducation.** Les produits et résultats de la RAMAA constituent un capital très important issu des opérations de la RAMAA qu'il convient de mener à leur terme (enquêtes et analyses). La poursuite du programme RAMAA jusqu'à son achèvement, conformément à la feuille de route établie par l'UIL

et les pays engagés dans le programme, est une attente forte de tous les partenaires. Les voies de pérennisation de la RAMAA requièrent une instance multilatérale de haut niveau, telle la CONFEMEN, sous réserve d'études complémentaires validant une proposition de cette nature, pour piloter le dialogue international sur les effets de la RAMAA, capter des financements, contribuer à la mobilisation de la communauté scientifique et institutionnaliser les études comparatives de mesure des résultats des programmes d'alphabétisation dans les pays d'Afrique francophone. Une telle démarche ne pourra être initiée qu'à l'issue de la RAMAA, au regard des résultats obtenus et de la sensibilisation constante qui aura été conduite auprès des autorités des différents pays pour placer la lutte contre l'analphabétisme parmi les priorités nationales. La stratégie de sortie devra prendre en compte les faiblesses observées dans les pays caractérisés par un contexte difficile afin de maximiser les acquis de la RAMAA au niveau national et international.

REPONSES DE L'UIL AUX RECOMMANDATIONS DE CETTE ETUDE

RECOMMANDATIONS	REPONSES DE L'UIL
<p>R1 : renforcer les ressources disponibles dans les pays partenaires.</p>	<p>L'UIL prendra toutes les mesures nécessaires pour appuyer la mobilisation des ressources dans les pays engagés dans la RAMAA. Ces mesures comprendront notamment l'organisation d'une réunion ministérielle mobilisant les pays de la RAMAA et les partenaires de développement. L'objectif est de développer un plan d'action budgétisé au sein duquel les responsabilités et les contributions seront déterminées et spécifiées.</p>
<p>R2 : consolider et élargir la visibilité de la RAMAA auprès des bailleurs dans les pays partenaires.</p>	<p>L'UIL va encourager les bureaux de l'UNESCO concernés à renforcer le plaidoyer et la communication, ainsi que présenter les résultats de la RAMAA au sein des Groupes Locaux des Partenaires de l'Education (LEG).</p>
<p>R3 : établir des passerelles entre les activités de la RAMAA et des sources de financements complémentaires dans les pays partenaires.</p>	<p>L'UIL explorera diverses voies à cet effet, en consultation avec les pays et les bureaux UNESCO concernés, pour rechercher des financements complémentaires pour la poursuite des activités de la RAMAA.</p>
<p>R4 : élaborer un plan de capitalisation des résultats obtenus dans le cadre de la RAMAA.</p>	<p>L'UIL développera une stratégie de communication sur la base des expériences acquises et des leçons apprises dans la RAMAA. Cette stratégie sera élaborée en collaboration avec les pays de la RAMAA, afin d'assurer une capitalisation au niveau national et une diffusion internationale des résultats.</p> <p>L'UIL va notamment envisager d'introduire un bulletin d'information périodique sur les activités de la RAMAA, ou d'inclure ces dernières dans les bulletins d'information de l'UIL.</p> <p>L'UIL encouragera des universités dans les pays participants à développer des collaborations scientifiques avec l'UIL et les administrations nationales concernées pour contribuer à : la publication d'articles de recherche ; l'accompagnement de doctorants pour la réalisation de thèses de basées sur les données produites par la RAMAA, la conception de filières spécifiques sur le</p>

	<p>thème de l'évaluation (tel le programme d'appui à la formation de troisième cycle en sciences de l'éducation. Option : mesure, suivi et évaluation des acquis d'apprentissage en cours de conceptualisation).</p> <p>L'UIL encouragera la préparation d'articles sur les programmes de la RAMAA dans <i>La Revue internationale de l'éducation</i> (IRE), ainsi qu'un numéro spécial de l'IRE pour accroître la visibilité du programme et de ses résultats.</p>
<p>R5 : identifier les stratégies de pérennisation de la RAMAA dans les dispositifs nationaux de l'éducation.</p>	<p>Dans la limite des ressources disponibles, l'UIL réalisera une étude de faisabilité sur les divers scénarios envisageables pour le portage institutionnel de la RAMAA à long terme. Cette étude sera réalisée en étroite consultation avec les parties prenantes concernées.</p>

ANNEXE 1 : TERMES DE REFERENCE

Contexte

Prise sous l'angle de la qualité de l'éducation et des résultats cognitifs, la La Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) contribue au programme Éducation 2030 et aux objectifs plus vastes du développement durable 2030, notamment à la cible 4.6. « veiller à ce que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter » et l'indicateur 4.6.1 « Pourcentage de la population d'une tranche d'âge donnée atteignant au moins un certain niveau de maîtrise de compétences fonctionnelles en matière (a) de lecture et d'écriture et (b) de calcul, par sexe ». Le programme RAMAA est par ailleurs conforme au Programme de l'éducation de l'UNESCO (40 C/5, Résultat escompté 3 et Indicateur de performance 3), de même qu'aux deux grandes Priorités de l'UNESCO : la Priorité à l'Afrique et la Priorité à l'égalité des genres.

La RAMAA connaît deux phases de mise en œuvre :

- **La phase pilote** (RAMAA I, 2011-2014) avec l'adhésion de cinq (5) pays : Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger et Sénégal. Cette phase s'est traduite au niveau institutionnel par la signature d'un protocole d'accord ainsi qu'un engagement technique (mise à contribution d'un ensemble de compétences nationales) et financier (prise en charge des activités nationales). Lors de cette phase, l'UIL a été chargé d'apporter son appui technique et d'organiser les activités transnationales (réunions internationales de travail, appui technique à distance et sur le terrain)²⁷.
- **La phase principale de mise en œuvre du programme** (RAMAA II, 2017-2021) dans les douze (12) pays : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo. Les instruments de mesure et de collecte, à savoir les items des épreuves en littératie, numératie et connaissances, le questionnaire de contexte, leur traduction et adaptation, le plan de sondage auraient dû être finalisés en 2020, mais, en raison de la crise sanitaire de 2020, seuls les items en littératie et numératie ont pu être pré-validés à distance. La validation de ces instruments de mesure est en cours.

Justification

La démarche d'évaluation s'inscrit dans le cadre de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA), mise en œuvre dans douze (12) pays d'Afrique à savoir Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine (RCA), République démocratique du Congo (RDC), Sénégal, Tchad et Togo. Ce programme a été initié par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL), à la demande des pays susmentionnés.

Cette évaluation a pour but de faire le bilan d'ensemble du programme RAMAA fondé sur des preuves factuelles et solides, afin de permettre à l'UIL de mieux répondre aux attentes actuelles et futures des pays participants. Les principaux utilisateurs visés de l'évaluation sont le personnel et la direction de l'UIL, les pays participants à la mise en œuvre de la RAMAA et les donateurs/partenaires actuels ou potentiels.

²⁷ Récemment, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a aussi contribué financièrement au programme de la RAMAA.

La question de la mesure des apprentissages dans les programmes d'alphabétisation

Les effets de causalité entre d'une part l'analphabétisme et le développement durable, la cohésion sociale, la paix et d'autre part l'opacité et l'absence de données fiables, constituent des facteurs structurels d'inertie en Afrique qui rendent difficile toute action politique volontariste en matière de l'alphabétisation. Les informations produites notamment à partir du suivi et de l'évaluation des apprentissages manquent de fiabilité, de régularité au sens où elles ne font pas l'objet d'un contrôle de qualité. Par ailleurs, l'indicateur du taux d'alphabétisation, généré sur la base d'une dichotomie auto déclarée (alphabétisé vs analphabète) n'est pas suffisant pour concevoir des programmes d'alphabétisation ciblés en fonction des profils des bénéficiaires.

S'assurer que les programmes d'alphabétisation permettent aux bénéficiaires d'acquérir les compétences nécessaires afin de participer pleinement au développement socio-économique de leur pays et d'avoir les comportements adéquats pour promouvoir la paix, la cohésion sociale et la démocratie, s'avère donc essentiel. Le développement et la mise en œuvre d'un dispositif fiable d'évaluation des programmes d'alphabétisation, de même que la consolidation d'une expertise nationale pour garantir la pérennité de cet outil dans les dispositifs nationaux d'évaluation des apprentissages, trouvent ainsi toute leur raison d'être dans les pays d'Afrique.

La Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA) qui s'inscrit dans le domaine de l'éducation non formelle, vise à fournir aux décideurs politiques et aux partenaires de développement des données fiables, exploitables, comparables et adaptées à la question de la qualité des programmes existants d'alphabétisation.

Son objectif est d'*accompagner* les pays participants dans la mise en place d'un dispositif de pilotage du suivi et de l'évaluation de la qualité de l'offre d'alphabétisation, qui ren compte, à partir du développement d'un cadre méthodologique standardisé, des niveaux de compétences acquis par les jeunes et adultes âgés de 15 ans et plus, sortant des différents programmes d'alphabétisation.

La RAMAA se focalise aussi sur la durabilité et les usages des apprentissages acquis, de même que sur leur impact au niveau des bénéficiaires (sur le plan professionnel et sur le plan social, personnel et éducatif). Ainsi ces différents niveaux de mesures sont mis en perspective avec le contexte dans lequel les bénéficiaires évoluent de manière à apporter des informations ciblées qui serviront de base à une meilleure structuration de l'offre d'alphabétisation et à un plaidoyer factuel en faveur du sous-secteur.

Les questions relatives au développement des compétences nationales revêtent une importance capitale dans la RAMAA. En effet, à travers l'option de la dimension « recherche-action », la RAMAA vise à initier une dynamique horizontale fondée sur une approche participative des pays (construire avec les équipes des pays), une approche intégrée (impliquer les équipes nationales à toutes les phases du projet) et une approche dans la durée (initier une dynamique dans le temps). En résumé, la RAMAA vise à accompagner les pays participants afin qu'ils construisent et produisent leur savoir et donc s'approprient le projet, apprennent à le mener dans la durée et finalement l'intègrent dans les dispositifs nationaux.

En conformité avec les différents niveaux d'analyse de la RAMAA, les questions de recherche sont de trois ordres, complétées par une question transversale qui porte sur les déterminants contextuels. Cette composante est importante car elle permet de présenter des résultats plus ciblés et pertinents nécessaires à l'orientation des politiques d'alphabétisation.

Les questions de recherche de la RAMAA sont formulées comme suit :

- Q1. Quels sont les apprentissages acquis par les jeunes et les adultes hors système scolaire au terme de leur passage réussi par un programme d'alphabétisation ?
- Q2. Comment ces apprentissages acquis à la sortie des programmes d'alphabétisation évoluent-ils dans le temps ?
- Q4. Quels sont les impacts de ces apprentissages acquis sur le bénéficiaire et sa collectivité ?

Question de recherche transversale :

- Quels sont les déterminants de la variabilité de ces apprentissages acquis ?

La réponse aux questions de recherche exige le développement de deux types d'instruments de mesure appropriés et harmonisés :

- i) Un test d'évaluation dont l'objectif est d'obtenir des mesures pour chacune des compétences ;
- ii) un questionnaire biographique et contextuel dont le but est de recueillir des mesures concernant des variables susceptibles d'influencer la performance en alphabétisation. Ces deux niveaux seront mis en relation.

La RAMAA I (2011-2014) s'est focalisée sur le premier niveau de mesure (apprentissages acquis) en lien avec la question transversale des facteurs de variabilité de la qualité. Le deuxième niveau de mesure (durabilité des apprentissages acquis) a été posé sur une base optionnelle au niveau du travail de terrain. Il a été complété par une autre dimension subsidiaire portant sur le rôle des programmes d'alphabétisation en tant que levier d'apprentissage de ces compétences de base. Bien que cet élément soit compréhensible au regard des objectifs de la RAMAA I, son opérationnalisation n'a cependant pas été satisfaisante d'un point de vue statistique (cf. document sur les résultats de la première phase de la RAMAA, 2011-2014).

La RAMAA II prend de manière progressive les trois (3) niveaux d'analyse susmentionnés. La présente phase repose sur la collecte des données en lien avec la première question de recherche (Q1 : les apprentissages acquis).

Les produits attendus, pour les usagers et pour les usages

Il y a lieu de distinguer deux types de produits attendus :

- i. *Les résultats des analyses issues de l'exploitation des données collectées lors de la mise en œuvre de ces outils.* Ces résultats vont fournir, dans le contexte de chaque pays, les éléments de réponses aux questions de recherche posées. Ces éléments vont servir de base factuelle pour une évaluation des différents programmes et pour mieux explorer les différents facteurs explicatifs de la variabilité. Sur le plan de l'action publique, cette évaluation va permettre aux décideurs d'identifier les bonnes pratiques et d'agir en conséquence pour une meilleure structuration de l'offre d'alphabétisation (renforcement des bonnes pratiques ; correction des pratiques faibles). De manière complémentaire, ces bonnes pratiques peuvent être mises à profit, par les décideurs au niveau national et par les organisations de développement, pour servir de support à un plaidoyer politique (tant sur le plan national que sur le plan international).

- ii. *Les outils de pilotage de la qualité, mesurée par le niveau des apprentissages acquis.* Ces outils concernent les tests de mesure des apprentissages acquis et le questionnaire de contexte. Ces outils peuvent être utilisés, en l'état ou moyennant des ajustements, par les acteurs concernés (chercheurs ; départements de tutelle, les agences de développement ; les opérateurs) pour mener des nouvelles recherches nécessitant la mesure des apprentissages/compétences.

Ces deux produits de l'étude (résultats de l'analyse et instruments de pilotage de la qualité) peuvent être utilisés par les décideurs nationaux en charge de la politique éducative pour enrichir le débat national et régional sur les cadres nationaux/régionaux de certification. Le but est de favoriser l'approche holistique de l'éducation par le renforcement et la formalisation des liens entre l'enseignement formel et l'enseignement non formel.

Au-delà des résultats des analyses résultats et leurs impacts directs sur la politique de l'alphabétisation, la conduite de cette étude va déboucher sur la production d'instruments fiables et aura un impact positif sur le renforcement des capacités nationales. Par ses résultats indirects, le projet contribue à « équiper »/doter les pays d'outils et des ressources humaines nécessaires à la mise en place d'un dispositif national de pilotage de la qualité dans les programmes d'alphabétisation.

Ressources humaines et financières

L'UIL oriente et apporte un soutien technique en collaboration avec les bureaux régionaux de l'UNESCO à Abuja, Dakar, Rabat et Yaoundé. L'Institut a également mobilisé une expertise en provenance de l'université de Marrakech, de Statistique Canada et de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) en France pour ce qui concerne la phase pilote de la RAMAA.

Pour la phase principale de la RAMAA actuellement en cours (RAMAA II), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC), la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) du ministère de l'éducation en France²⁸, des consultants de l'université Sorbonne Paris Nord et de l'Institut national de statistique et d'économie appliqué (INSEA) à Rabat, assistent la mise en œuvre technique de la RAMAA. Des fonds additionnels ont par ailleurs été mobilisés auprès de l'Institut de la francophonie pour l'éducation et la formation de l'Organisation internationale de la francophonie (IFEFOIF), l'Agence nationale de lutte contre l'analphabétisme (ANLCA) au Maroc, l'université de Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, l'ISESCO et DVV international région Afrique du Nord. Enfin, des actions louables sont à prendre en compte au niveau de certains pays, tels que le Tchad qui a intégré certaines activités de la RAMAA dans un projet sectoriel financé par le GPE, le Niger dans les fonds alloués à la formation des cadres de l'Institut de formation en alphabétisation et éducation non formelle (IFAENF), etc.

Objectifs et contenu de l'évaluation

L'évaluation de la RAMAA a pour but de :

- i) Faire le bilan de la recherche-action RAMAA en abordant 5 dimensions : la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la viabilité des interventions de la RAMAA et les résultats court à moyen terme du point de vue technique et du développement des capacités nationales ;

²⁸ L'expertise de l'OCDE, le PASEC et la DEPP n'est pas budgétisée.

- ii) Dégager des éléments d'ajustements à opérer pour que la RAMAA soit en mesure de mieux répondre, en tant que plateforme d'expertise et de renforcement des capacités nationales, aux attentes actuelles et futures des pays participants.

Critères d'évaluation et portée

L'évaluation finale du projet tiendra compte des critères énumérés ci-dessous :

1. La pertinence des objectifs et de la conception de la RAMAA au regard du contexte et de la politique éducative des pays ;
2. La cohérence et la logique d'intervention interne et externe de la RAMAA ;
3. L'efficacité par rapport aux objectifs et résultats à court et moyen terme ;
4. L'efficience des actions de la RAMAA ;
5. La viabilité de la RAMAA

En plus d'être guidé par les critères mentionnés ci-haut, l'équipe de consultants devra tirer des constats et formuler des recommandations qui répondent aux ajustements nécessaires pour la bonne conduite de la RAMAA.

Questions d'évaluation finale

L'équipe de consultants répondra aux questions suivantes:

Pertinence

- Les résultats correspondent-ils aux besoins et aux priorités des pays ?
- Le programme a-t-il su s'adapter au Programme et aux Priorités de l'UNESCO, de même qu'à l'Agenda 2063 de l'Union Africaine ?

Cohérence

- La méthodologie d'ensemble et la stratégie d'action est-elle en cohérence avec les objectifs fixés et avec le contexte des pays participants ?
- La mise en œuvre de la RAMAA s'aligne-t-elle avec les priorités, politiques et programmes des pays participants ?
- Quels sont les liens/communications entre les divers intervenants de la RAMAA : pays participants, l'UIL et les partenaires ?
- Quels sont les points forts et les points faibles des mécanismes de coordination utilisés dans le cadre de la RAMAA ?

Efficacité

- Quels sont les résultats immédiats et intermédiaires obtenus par rapport aux objectifs fixés? Est-ce que la RAMAA a atteint les résultats immédiats escomptés ?
- Quels sont les facteurs qui ont contribué à la réalisation des résultats ?
- Quelles sont les stratégies de mitigation utilisées par la RAMAA pour pallier aux difficultés rencontrées ?

Efficience

- Dans quelle mesure les ressources et les intrants (fonds, expertise, temps, etc.) ont-ils été convertis en extrants ? Quelle est la qualité de ces extrants ?

- Comment les ressources financières ont-elles été utilisées en termes de proportion entre les dépenses administratives et de programme ?
- Quelles est l'efficacité des approches utilisées pour la mise en œuvre des actions programmées? Les extrants ont-ils été atteints dans les délais et le budget imparti ?
- Quelles sont les raisons d'éventuels retards ? Comment le programme les a abordées ?

Viabilité

- Quelles sont les ressources mobilisées par l'UIL et les pays participants à la RAMAA pour mettre en œuvre le programme au cours de la phase expérimentale et la phase principale ?
- Est-ce que les pays participants à la RAMAA se sont engagés à respecter et à soutenir le programme à moyen et long terme?
- Les stratégies et méthodes utilisées dans l'exécution des activités ont-elles favorisé l'appropriation de ces dernières par les pays impliqués dans le programme ?
- Quel est le degré d'implication et d'engagement des pays concernés dans une optique de pérennisation ?
- Quelles sont les mesures tangibles prises par les pays concernés afin d'appuyer la mise en œuvre de la RAMAA ?
- Existe-il une compréhension commune de la nature de la RAMAA et de ses objectifs entre les membres des équipes (responsables au niveau du ministère de l'éducation, organisation de la société civile, universités) ?

Égalité entre les sexes

- Dans quelle mesure la stratégie visant l'égalité entre les sexes est mise en œuvre de manière satisfaisante au regard de la frange de la population des femmes analphabètes dans les pays participants à la RAMAA ?

L'égalité des genres est une composante essentielle pour l'UNESCO. De ce fait l'évaluation doit apporter des réponses ciblées sur cette dimension conformément à la stratégie globale de l'Organisation.

Processus de l'évaluation

Rôles et responsabilités

L'équipe de consultants

L'équipe de consultants aura l'entière responsabilité de :

- Préparer un plan de travail pour l'évaluation en suivant les directives des Termes de Référence (TdR) présentes;
- Rendre compte régulièrement de l'avancement de l'évaluation à l'UIL ;
- Faire la collecte de données selon le Plan de travail validé
- Préparer le Rapport d'évaluation.

Afin de s'assurer de la qualité du processus d'évaluation l'équipe de consultants ne doit pas se laisser influencer par aucune des parties concernées par l'évaluation finale.

L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie

L'UIL aura la responsabilité de :

- Constituer un groupe de référence pour le travail de l'évaluation ;
- Suivre le travail de l'équipe de consultants du début à la fin ;
- Agir à titre de personne-ressource principale pour l'équipe de consultants ;
- Assurer le contrôle de qualité des livrables ;
- Évaluer le rendement global de l'équipe de consultants pour le présent mandat.

Plan de travail

L'équipe de consultants préparera un plan de travail complet qui permettra d'opérationnaliser et de diriger l'évaluation. Le plan de travail devra suivre la table des matières de l'Annexe 1. Une fois approuvé par l'UIL, le plan de travail sera l'instrument principal déterminant la manière dont l'évaluation sera réalisée. Bien que le plan de travail complète les TdR, contractuellement il ne remplace pas ce dernier. Le plan de travail sera développé à partir de l'information présentée dans les présents TdR; et ce, afin rendre plus précis la planification et la conception de l'évaluation.

Les prochains paragraphes expliquent comment aborder certaines sections du plan de travail. Cependant, toutes les sections et les annexes indiquées dans la table des matières du plan de travail en annexe 1 doivent être complétées.

La finalité, le champ couvert et les questions d'évaluation doivent être utilisés par l'équipe de consultants afin de déterminer la méthode (approche ou cadre conceptuel) et la méthodologie la plus appropriée pour la présente évaluation. La méthodologie est développée en fonction de la méthode d'évaluation choisie. La méthodologie choisie devra permettre de répondre aux questions évaluatives en s'appuyant sur des preuves crédibles.

La section sur la méthodologie est la plus importante du plan de travail. Cette importance se reflète dans sa taille par rapport à l'ensemble du document. Dans cette section, l'équipe de consultants expliquera et justifiera le choix de la méthode d'évaluation proposée et doit également préciser et justifier la conception globale de l'évaluation. Aussi, afin de décrire et expliquer la méthodologie d'évaluation et son application, l'équipe de consultants doit expliquer les techniques proposées à la fois pour la collecte et l'analyse des données. La justification du choix de ces techniques doit être fournie et les limites et lacunes doivent être expliquées. A toutes fins, la méthodologie de la présente évaluation doit comprendre les éléments suivants :

- Revue et analyse documentaire
- Entretiens structurés et semi-structurés (vision conférence) avec les principales parties prenantes, y compris le team leader, le coordonnateur de la RAMAA et les directions de l'UIL, les points focaux RAMAA des bureaux régionaux de l'UNESCO, des membres des équipes nationales et tous les coordonnateurs nationaux RAMAA, ainsi que les partenaires et le groupe d'appui technique
- Questionnaire

Une approche participative qui implique les membres des équipes nationales dans les diverses phases de l'évaluation est fondamentale. En ce qui concerne l'analyse des données, l'équipe de consultants devra expliquer comment les données seront organisées, classifiées, et présentées par rapport aux questions d'évaluation, y compris ce qui sera fait pour intégrer les multiples sources d'information. Toutes les

composantes de la méthodologie comme décrites ci-haut permettront à l'UIL de mieux comprendre la logique de la matrice d'évaluation. Dans les Annexes du plan de travail l'équipe de consultants devra inclure les éléments suivants : Outils de collecte de données préliminaires proposés (entrevues ou d'autres protocoles de méthodes, etc.)

Collecte de données et validation

La collecte des données sera effectuée selon le plan de travail approuvé par l'UIL. La collecte des données quantitatives et des données qualitatives se fera à distance compte tenu de la présente crise sanitaire.

Les données préliminaires (quantitatives et qualitatives) doivent être présentées lors d'une séance de débriefing à l'UIL pour fins de validation. A noter que la validation n'est pas un exercice d'approbation. Elle sert à ajouter une validité externe et assurer à l'équipe de consultants que les données préliminaires (pas encore des constats) sont fiables et pertinentes et que d'importantes données ne sont pas omises ou mésinterprétées.

Rapport d'évaluation

L'équipe de consultants préparera un projet de rapport d'évaluation qui sera soumis à l'UIL. Le document devrait être structuré, sans s'y limiter, de la façon suivante :

- Sommaire, Introduction
- Objectif de l'évaluation
- Questions et méthodologie
- Indicateurs de performance, Sources d'informations
- Méthode de collecte d'information pour chaque question
- Calendrier de travail
- Bibliographie

Le Rapport final qui décrit l'évaluation et met en avant les constatations, les conclusions et les recommandations comprendra la structure susmentionnée. L'équipe de consultants est responsable de représenter avec précision et de consolider la contribution de l'UIL dans le rapport final.

Dans le cadre du processus d'assurance qualité de l'UNESCO, tous les rapports d'évaluation font l'objet d'une révision par un expert externe afin de s'assurer que les normes de qualité ont été respectées. Les actions retenues dans le rapport d'assurance de la qualité de l'expert externe seront intégrées avant la finalisation du rapport par l'équipe de consultants.

Profil de l'équipe d'évaluation

L'UIL invite les cabinets de consultants admissibles à manifester leur intérêt à réaliser les services décrits ci-dessus en transmettant les références indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services.

Une équipe d'évaluation est généralement composée de trois membres principaux : un chef d'équipe, un évaluateur principal et un évaluateur/chercheur junior. Il est vivement recommandé au cabinet d'études de faire appel à une expertise nationale pour le travail d'évaluation dans le pays.

L'équipe d'évaluation externe doit posséder les qualifications et les expériences suivantes :

- Au moins 15 ans d'expérience professionnelle en évaluations de programmes d'éducation dans le domaine de l'alphabétisation et l'éducation non formelle de préférence
- Avoir une connaissance de méthodes quantitatives et qualitatives de collecte de données
- Une excellente compétence en communication et en rédaction de rapports en français

- Connaissance pratique du système des Nations Unies et des autres organisations internationales

Un expert en évaluation Int'L qui délivre une analyse pour l'analyse qualitative, échantillonnage trois pays (Maroc et un des deux autres groupes pays), participer aux entretiens pour contextualiser l'analyse + un expert par pays. Les experts nationaux avec profil statistique => un consultant, pas impliqué dans la recherche-action, pour questionner la donnée statistique etc.

En outre l'équipe doit pouvoir justifier d'une connaissance de pays faisant partie du programme. Les membres de l'équipe d'évaluation ne doivent pas avoir participé à la mise en place du projet à l'étude. Au moins un membre de l'équipe doit avoir une expérience spécialisée en ce qui concerne les genres et les approches sexospécifiques dans les évaluations ainsi qu'une compréhension et une application des mandats de l'ONU dans le domaine des droits de l'homme et de l'égalité des genres. L'évaluation et son approche doivent faire preuve d'une sensibilité à l'égard des croyances et des coutumes de l'environnement social et culturel local, en particulier les sensibilités propres au sexe liées aux entretiens avec les hommes et les femmes.

Livrables et échéancier

Tous les livrables doivent être rédigés en français et soumis à l'UIL.

Le plan de travail, les rapports préliminaire et final doivent être présentés en format MS Word ou dans un logiciel compatible. Un fichier PDF du rapport final devra aussi être présenté. Les présentations seront soumises à l'UIL en format électronique.

À la demande de l'UIL, l'équipe de consultants devra soumettre les documents utilisés/créés dans le cadre du mandat actuel, (par exemple, les questionnaires, les notes d'entrevue, les données d'enquête, etc.).

Plan de travail préliminaire

L'équipe de consultants devra soumettre un plan de travail préliminaire à l'UNESCO 20 jours suivant la signature du contrat. L'équipe de consultants devra suivre le plan présenter dans L'annexe.

Plan de travail final

Dans la semaine suivant la réception des commentaires, l'équipe de consultants produira un plan de travail final ainsi qu'une proposition de table des matières du rapport final qui devront être approuvés par l'UIL.

Séances de débriefing et de validation

Des séances de débriefing et de validation seront effectués lors de la présentation du rapport préliminaire et du rapport final. Ce document seront fournis 7 jours avant les séances.

Rapport d'évaluation finale préliminaire

L'équipe de consultants soumettra un rapport d'évaluation préliminaire à l'UIL pour révision. Le rapport d'évaluation doit inclure un sommaire exécutif et toutes les annexes pertinentes.

Rapport d'évaluation final

Dans les deux semaines et demie suivant la réception des commentaires de l'UIL l'équipe de consultants soumettra la version finale à l'UIL.

Echéancier

Activités/Livrables	Durée
Vision conférence avec l'UIL dans le cadre du lancement de l'évaluation	Mois 1
Analyses documentaires préliminaires et consultations	Mois 2
Révision et finalisation du plan de travail aux fins d'approbation	Mois 2
Collecte de données, validation et analyse	Mois 3
Préparation du rapport préliminaire	Mois 4
Finalisation du rapport aux fins d'approbation	Mois 4
Présentation du rapport final	Mois 5

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES INTERVIEWÉES ET CALENDRIER DES ENTRETIENS

PROGRAMME DES ENTRETIENS DU 11 JUIN AU 8 NOVEMBRE 2021

Dates	Entités rencontrées	Personnes interviewées et contacts
11 juin 2021	L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	Amir PIRIC, Coordinateur en chef des programmes a.piric@unesco.org
	L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	Rakhat ZHOLDOSHALIEVA, Team Leader Policy Support and Capacity Development in Lifelong Learning r.zholdoshalieva@unesco.org
15 juin 2021	L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	Madina BOLLY, Chargée de projets, Responsable du programme RAMAA/UIL m.bolly@unesco.org
1 ^{er} juillet 2021	Université La Sorbonne Paris Nord, Paris XIII	Hakima MEGHERBI, Maître de Conférences Linguistique et Psychologie du développement. Université Sorbonne Paris Nord Membre du comité scientifique de la RAMAA hakima.megherbi@gmail.com
25 août 2021	L'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)	David ATCHOARENA, Directeur uil-dir@unesco.org
3 septembre 2021	Agence nationale de Lutte contre l'analphabétisme	Abdessamih MAHMOUD, directeur ANLCA, Coordonnateur national de la RAMAA au Maroc Abdessamih.MAHMOUD@anlca.ma
9 septembre 2021	Centre National de ressources éducationnelles	Sidy SAME, Directeur CNRE, Coordonnateur national de la RAMAA au Sénégal sidysame@yahoo.fr
28 septembre 2021	Université de Kinshasa	John Ekina BONGONGO, Professeur, Coordonnateur national de la RAMAA en République démocratique du Congo johnekinabongongo@gmail.com
8 novembre 2021	Point Focal RAMAA au Sénégal	M. Tidiane SALL Chargé de projet

	Bureau régional multisectoriel de l'UNESCO à Dakar	t.sall@unesco.org
--	---	-------------------

ANNEXE 3 : LISTE DES DOCUMENTS CONSULTÉS

Les documents fournis à l'équipe en charge de l'évaluation par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL) ont tous été consultés et, dans une large partie, exploités. La liste ci-dessous indique les documents ayant particulièrement servi pour l'analyse, l'élaboration des logiques d'intervention et pour renseigner les critères d'évaluation.

Sur la phase pilote (RAMAA I) :

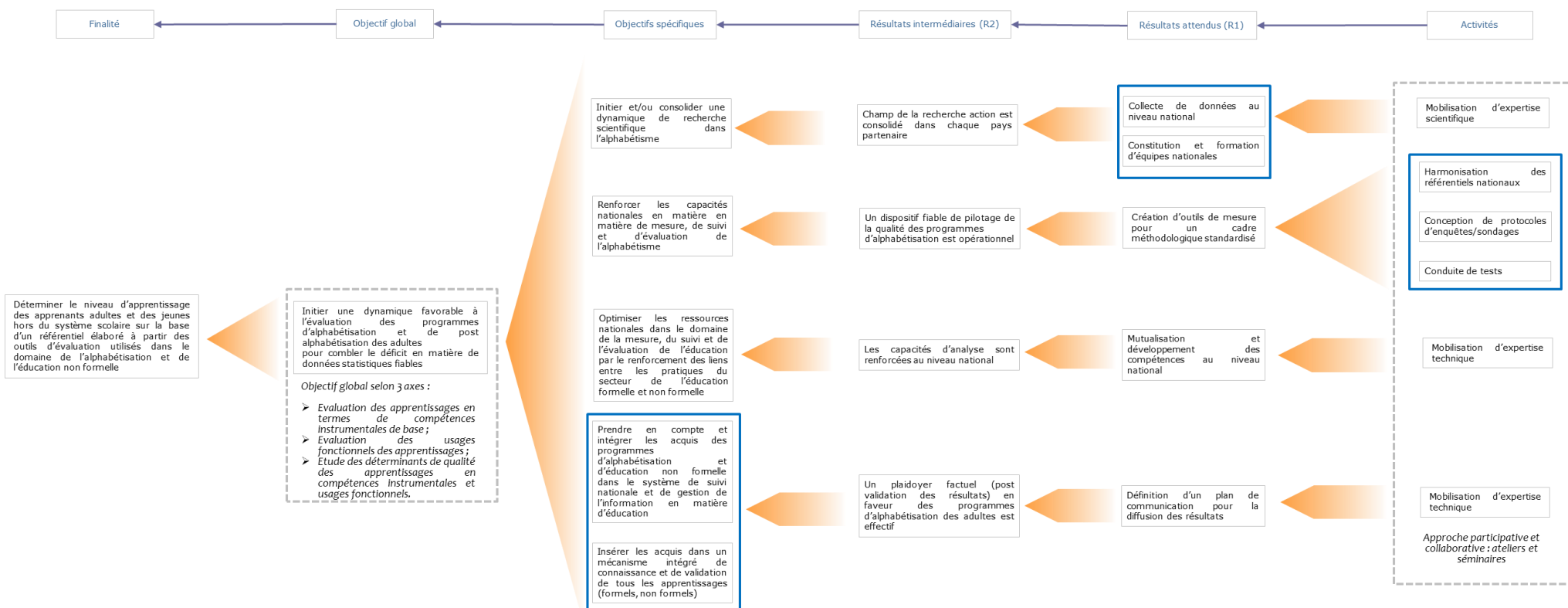
- Bolly, M et Jonas, N. 2015. *Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, Résultats de la première phase 2011-2014*, Hambourg, UIL-UNESCO
- UIL-UNESCO, 2010. *Protocoles d'accord UIL-UNESCO Burkina Faso, Mali, Maroc, Niger, Sénégal*
- UIL-UNESCO, 2010. *Note de présentation*
- UIL-UNESCO, 2010. *Plan général de la recherche*
- UIL-UNESCO, 2010. *Première rencontre des coordinateurs nationaux*
- UIL-UNESCO, 2011-2012-2013. *3^{ème}, 4^{ème}, 5^{ème} Séminaires et Atelier Internationaux de la RAMAA*
- UIL-UNESCO, 2013. *Revue de l'expérience de la phase pilote*

Sur la phase principale de mise en œuvre (RAMAA II) :

- Bolly, M et Megherbi, H. 2020. *Deuxième phase de la recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation, Référentiel de compétences harmonisé*, Hambourg, UIL-UNESCO
- UIL-UNESCO, 2015. *Protocoles d'accord UIL-UNESCO Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Mali, Maroc, Niger, République Centrafricaine, République démocratique du Congo, Sénégal, Tchad, Togo*
- UIL-UNESCO, 2015. *Plan des activités de la RAMAA 2*
- UIL-UNESCO, 2015-2021. *Rapports des ateliers techniques*
- UIL-UNESCO, 2016. *Pourquoi la RAMAA est importante pour le secteur de l'alphabétisation : témoignages des pays*
- UIL-UNESCO, 2019. *Cadre d'évaluation, RAMAA 2*
- UIL-UNESCO, 2016. *Nominations des coordonnateurs et des équipes nationales*

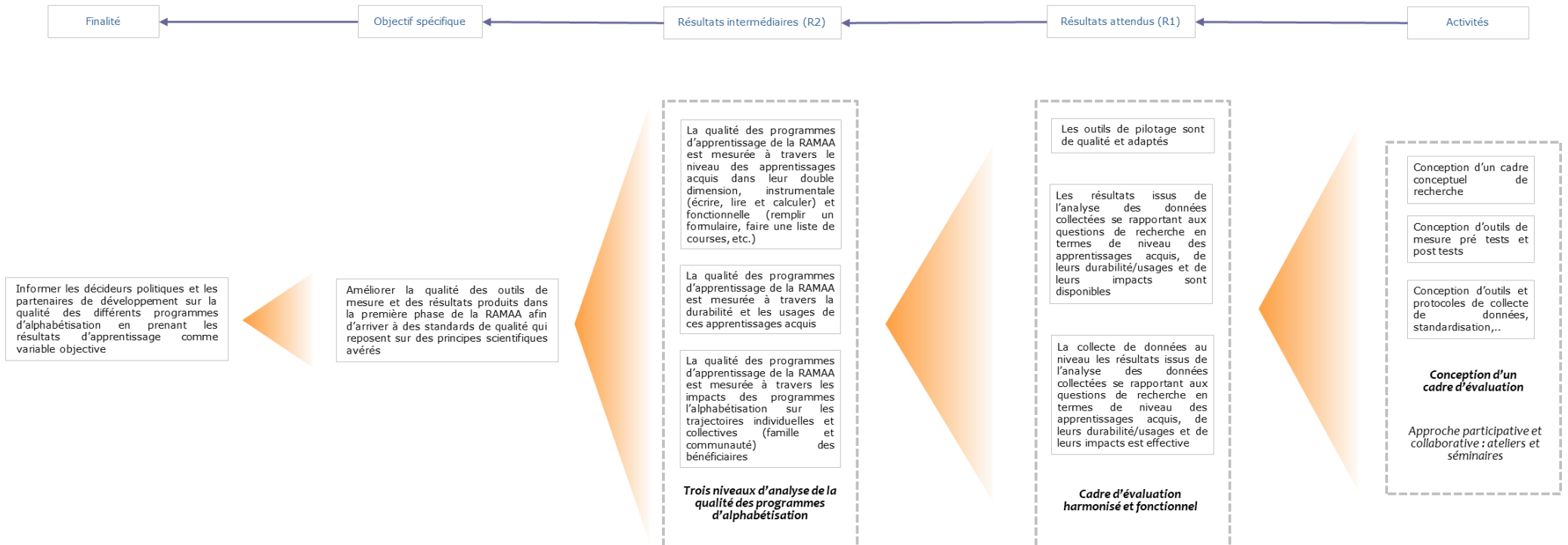
ANNEXE 4 : RECONSTITUTION DES CADRES LOGIQUES

Logique d'intervention RAMAA I Période de mise en œuvre : 2011 - 2014



Logique d'intervention RAMAA II



Période de mise en œuvre : 2017 - 2021



ANNEXE 5 : CANEVAS DE L'ANALYSE

Pertinence
Dans quelle mesure les interventions mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés (QE1) ?
Hypothèse 1 : les interventions mises en œuvre répondent bien aux besoins identifiés et des arbitrages ont été réalisés en phase d'identification du programme (QE 1a)
Critères de jugement :
C1. Un diagnostic de l'alphabétisation a été effectué
C2. Les activités à mettre en œuvre ont été proposées en fonction des besoins identifiés
C3. Des ajustements sur les activités proposées ont été réalisés en phase d'identification
Les besoins identifiés se basent-ils sur des analyses contextuelles partagées avec l'ensemble des parties prenantes (QE 2)?
Hypothèse 1 : les besoins ont été identifiés de façon conjointe (QE 2a)
C1. Les besoins ont été bien identifiés par les acteurs du système éducatif des pays partenaires
C2. L'avis des partenaires a été pris en compte au moment de l'identification des besoins
C3. Un arbitrage a été effectué pour identifier les besoins prioritaires en collaboration avec les partenaires
Hypothèse 2 : les procédures d'exécution de la RAMAA prennent en compte les procédures nationales (QE 2b)
C1. Les procédures d'exécution sont alignées sur les procédures nationales (pays partenaires)
Hypothèse 3 : la préparation et la formulation de la RAMAA ont pris en compte le renforcement de capacités institutionnelles de façon optimale (QE 2c)
C1. Un diagnostic des capacités institutionnelles de suivi du programme a été effectué
C2. Le renforcement des capacités institutionnelles a pris en compte les contextes d'intervention dans les interventions
C3. Le type d'actions et d'outils prévu répond aux besoins spécifiques des pays partenaires en termes de renforcement de capacités
Indicateurs possibles : satisfaction des bénéficiaires, programmes de formation, activités prévues
Sources : documents, entretiens, questionnaires

Cohérence
Au niveau sectoriel, la finalité et les objectifs spécifiques de la RAMAA sont-ils alignés sur les priorités de l'UNESCO, sur les priorités nationales des pays participants et celles de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (QE 3) ?
Hypothèse 1 : La finalité du programme est alignée sur la finalité de la stratégie de l'UNESCO et sur la finalité des stratégies nationales des pays partenaires et celle de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (QE 3a)
C1. La finalité du programme est alignée sur la finalité de la stratégie de l'UNESCO.
C2. La finalité du programme est alignée sur la finalité des stratégies nationales des pays partenaires
C3. La finalité du programme est alignée sur la finalité de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.
Hypothèse 2 : Les objectifs spécifiques de la RAMAA sont alignés sur les objectifs spécifiques de la stratégie de l'UNESCO, sur les objectifs de la stratégie nationale des pays partenaires et ceux de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine (QE 3b)
C1. Les objectifs spécifiques de la RAMAA sont alignés sur les objectifs spécifiques de la stratégie de l'UNESCO
C2. Les objectifs spécifiques de la RAMAA sont alignés sur les objectifs spécifiques des stratégies nationales des pays partenaires
C3. Les objectifs spécifiques de la RAMAA sont alignés sur les objectifs spécifiques de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine
Hypothèse 3 : Les actions proposées visent à l'atteinte de ces objectifs spécifiques (QE 3c)
C1. Les résultats attendus des actions visent à l'atteinte des objectifs spécifiques
Indicateurs possibles : Identification de la hiérarchie des objectifs et de la chaîne de résultats
Sources de renseignement : protocoles d'accord, conventions de financement, document stratégique de la RAMAA, de l'UNESCO, des pays partenaires et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine. L'analyse du critère de cohérence reposera notamment sur la reconstitution de la logique d'intervention de la RAMAA. Une attention sera portée à l'évolution éventuelle de la logique d'intervention pendant la phase de mise en œuvre.

Efficacité	
Quels ont été les principaux résultats des interventions mises en œuvre (QE4) ?	
Hypothèse 1 : Les réalisations sont effectuées conformément aux cibles (QE 4a) ?	
C1. Description des réalisations observées (type d'actions réalisées, nombre de formations réalisées, nombre de participants, dotation en matériel, etc...).	
C2. Comparaison entre le niveau de réalisations effectives et les cibles éventuelles	
Indicateurs possibles : les indicateurs sont directement liés aux activités réalisées à savoir le nombre de formations réalisées, nombre de participants formés, l'expertise mobilisée, les appuis réalisés dans le domaine de la coordination et du suivi, etc...	
Sources de renseignement : document de projets, aide mémoires, rapport d'évaluation mi-parcours, questionnaires, entretiens.	
Hypothèse 2 : Les réalisations ont contribué à l'atteinte des résultats observés au niveau des objectifs spécifiques (QE 4b)	
C1. Un processus de collecte de données est opérationnel	
C2. Les capacités de pilotages de la RAMAA sont améliorées et le pilotage est effectif	
Indicateurs : produits du pilotage	
Sources de renseignement : document de projets, aide mémoires, rapport d'évaluation mi-parcours, entretiens, questionnaires.	
	Hypothèse 3 : Les activités mises en œuvre relevant du renforcement des capacités nationales ont permis la création de dispositifs de suivi effectifs (QE 4c)
C1. Les capacités de pilotages de la RAMAA sont améliorées et le pilotage est effectif	
C2. Un processus de collecte de données est opérationnel	
C3. Les capacités de suivi sont améliorées	
C4. L'information est disponible pour le suivi et est correctement analysée	
C5. L'information est utilisée dans la prise de décision	
C6. Les décisions sont appliquées	
C7. Il existe des outils partagés de suivi avec les pays partenaires et l'UNESCO	
	Hypothèse 4 : les facteurs liés au contexte ont contribué à l'atteinte ou non des résultats observés au niveau des objectifs spécifiques (QE 4d)
C1. Identification des facteurs indirects éventuels ayant contribué à l'atteinte des résultats observés au niveau des objectifs spécifiques	
C2. Identification des facteurs éventuels ayant constitué un obstacle à l'atteinte des résultats observés au niveau des objectifs spécifiques	





Hypothèse 5 : des résultats indirects résultant des actions mises en œuvre ont contribué à l'atteinte des objectifs spécifiques (QE 4e)


C1. Identification des résultats indirects éventuels ayant contribué à l'atteinte des objectifs spécifiques


Sources de renseignement : documents de projets, aide mémoires, rapport d'évaluation mi-parcours, entretiens.


Efficienc
Les ressources affectées sont-elles qualitativement et quantitativement en adéquation avec les besoins requis pour la mise en œuvre des actions (QE 5) ?
Hypothèse 1 : Les budgets ont été correctement définis et décaissés et les ressources humaines ont été correctement identifiées et mobilisées pour la mise en œuvre des actions (QE 5a)
C1. Les montants des interventions ont été correctement définis suivant les programmes prévus.
C2. La durée moyenne d'instruction d'une demande de financement est conforme à ce qui était prévu
C3. Les plannings initiaux de réalisation des activités sont respectés
C4. La comparaison entre les plannings initiaux de décaissement et les chronogrammes des décaissements effectifs est satisfaisante.
C5. Les différentes activités de renforcement des capacités ont été correctement estimées et budgétisées.
C6. Les ressources humaines de chacun des pays partenaires ont été correctement identifiées et mobilisées tout au long du processus de réalisation
Indicateurs possibles : Budget initial et réalisé, suivi des décaissements, planning financiers
Sources de renseignement : documents de projets, entretiens, questionnaires.
Hypothèse 2 : les modalités d'exécution des actions mises en œuvre ont été optimales au regard des résultats observés (QE 5b)
C1. Les partenariats choisis pour la réalisation des programmes sont efficaces et adaptés
C2. En fonction de l'évolution / la correction des besoins, le budget a été adapté suivant l'avancement du projet pour mieux répondre aux objectifs.
C3. Le circuit de financement (information, décision et décaissement) est efficace
C4. La comparaison entre la proportion de l'aide régie selon les procédures nationales avec la proportion de l'aide régie selon les procédures du pays d'origine (approche bailleur) / ou de l'organisation mère, est satisfaisante.
C5. Les moyens matériels nécessaires suivi des activités (équipement, communication) ont été anticipés et adaptés
Indicateurs possibles : avenants et réaffectation des budgets, clarté du rôle de chaque partenaire, suivi des conventions, planning des réalisations, qualité des échanges et communications.
Sources de renseignement : documents de projets, aide mémoires, rapport d'évaluation mi-parcours, entretiens, questionnaires.

Efficiences	
Le dispositif de suivi de l'UIL est-il coordonné avec les dispositifs de suivi nationaux dans les trois pays objets de l'étude de cas (QE 6) ?	
	Hypothèse : Le processus décisionnel et les procédures relevant du suivi des actions mises en œuvre permettent la prise de décision optimale dans le cadre du pilotage opérationnel (QE 6a)
C1. Les procédures de décision et de suivi des actions ont permis une coopération fluide des divers partenaires et intervenants.	
C2. Les organes de suivi mis en place pour le projet (comité de pilotage, autre) ont permis un pilotage efficace du programme	
C3. Lors du suivi des activités, le pilotage a permis des décisions adaptées pour répondre aux besoins identifiés nécessaires à la bonne mise en œuvre du programme	
C4. Les procédures opérationnelles ont été efficaces.	
C5. Le circuit de la décision et la circulation de l'information n'a pas connu de « goulot d'étranglement » dans le cadre du dispositif de suivi	
Indicateurs possibles : Identification des points de blocage éventuels, existence d'outils communs de suivi, absence de « goulot d'étranglement »	
Sources de renseignements : documents de projets, échanges entre les partenaires, comptes rendus, entretiens.	
Dans quelles mesures l'appui de l'UIL dans la mise en œuvre de la RAMAA a contribué à l'atteinte des résultats observés (QE 7) ?	
	Hypothèse : Les interventions mises en œuvre ont permis une mutualisation des coûts et des compétences (ex. élaboration de modèles de TDR pour le recrutement d'expertise, etc. QE 7a)
C1. Le projet a permis la mutualisation de compétences et capacités complémentaires des différents partenaires	
C2. Les capacités de chacun des partenaires ont été renforcées si besoin par des créations de postes affectés au projet pour la mise en œuvre des actions.	
C3. Des outils performants de gestion et de suivi des différentes phases d'opérationnalisation ont été élaborés et partagés entre les partenaires pour une meilleure efficacité du projet.	
C4. Des formations ont été dispensées afin d'assurer une parfaite appropriation des outils et méthode de suivi des activités par les différents partenaires	
C5. Les outils et modèles ont été utilisés par l'ensemble des partenaires dans la gestion du suivi du projet	
C6. L'assistance technique fournie aux pays partenaires est correctement dimensionnée et efficace	
C7. Les capacités et moyens des pays partenaires sont quantitativement et qualitativement satisfaisants.	
Indicateurs possibles : NB de formations et h/j, Nb de personnes formés par activités, nb de documents « outil » de gestion et de suivi, Utilisation des « outils » et modèles.	

Sources de renseignement : documents de projets, document de formations, outils utilisés (Formations, DAO, rapports, PV suivi, décomptes, etc.) et entretiens.

Durabilité/appropriation	
L'exercice du suivi par les acteurs nationaux a-t-il donné lieu à l'identification et au partage de bonnes pratiques (QE 8) ? L'appui technique délivré à travers la mise en œuvre de la RAMAA est-il à l'origine de transferts de compétences techniques au sein des partenaires (QE 9) ?	
	Hypothèse : Des transferts de compétences et des bonnes pratiques existent
C1. Les compétences du personnel des acteurs impliqués se sont améliorées : de nouvelles compétences ont été créées et les compétences existantes ont été renforcées ainsi que des bonnes pratiques ont été identifiées	
C2. Les connaissances acquises et les bonnes pratiques sont partagées	
C3. Les connaissances acquises et les bonnes pratiques sont capitalisées	
C4. Les connaissances acquises et les bonnes pratiques font l'objet de discussions dans les instances dédiées au débat sectoriel	
C5. Existence d'une capitalisation de l'expérience de projets antérieurs	
Indicateurs possibles : identification des transferts de compétences et des bonnes pratiques, mise en place d'outils de capitalisation et de partage des connaissances, réalisation de formations par des formateurs de formateurs, discussions relevant des connaissances acquises et des bonnes pratiques lors de la revue sectorielle	
Sources de renseignement : documents de projets, documents de suivi de la RAMAA, entretiens.	

Durabilité/appropriation	
Dans quelle mesure les instances nationales peuvent assurer la continuité des actions mises en œuvre (QE 10) ?	
	Hypothèse : Le pilotage par les acteurs nationaux est effectif à chaque niveau au-delà de la réalisation des activités
C1. Les réunions/comités de suivi sont tenues à une fréquence régulière	
C2. La collecte des données et l'analyse sont réalisées à une fréquence régulière	
C3. L'exercice du suivi fait l'objet de productions	
C4. Le leadership du MEN a évolué positivement dans le cadre du débat sectoriel	
Indicateurs possibles : tenue de réunions/comités de suivi, élaboration de produits du suivi, fréquence des revues sectorielles au-delà de la période de mise en œuvre des appuis	
Sources de renseignement : documents de projets, entretiens.	

Durabilité/Appropriation	
Dans quelle mesure existe-t-il une compréhension commune des objectifs de la RAMAA entre les acteurs impliqués (QE11) ?	
	Hypothèse : Il existe une compréhension commune des objectifs de la RAMAA entre les acteurs impliqués
Critères de jugement :	
C1. Les responsables de la RAMAA ont été impliqués dans tout le processus de mise en œuvre des interventions	
C2. Les responsables se sont bien approprié le programme	
C3. Les responsables posent des actions pour pérenniser et améliorer les résultats des interventions mises en œuvre	
C4. Les responsables ont la capacité d'anticiper les problèmes et de décider des mesures qui s'imposent	
C5. Il existe un espace d'échange effectif et partagé entre les responsables de la RAMAA	
C6. Il existe une communication sur la RAMAA	
Indicateurs possibles : nombre de documents de communication, échanges entre les responsables, existence d'une plateforme/forum d'échange.	
Sources : documents, entretiens.	

ANNEXE 6 : QUESTIONNAIRE A L'INTENTION DES COORDONATEURS NATIONAUX

Questionnaire pour les coordonnateurs nationaux de la RAMAA

Évaluation de la RAMAA

*Obligatoire

Évaluation de la RAMAA

Ce questionnaire intervient dans le cadre de l'évaluation de la Recherche-action sur la mesure des apprentissages des bénéficiaires des programmes d'alphabétisation (RAMAA), mise en œuvre par l'Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL). Les objectifs spécifiques de l'évaluation consistent à porter un jugement évaluatif sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'efficience et de viabilité/durabilité dans le cadre de la mise en œuvre de la RAMAA ; dégager des éléments d'ajustements à opérer pour que la RAMAA soit en mesure de mieux répondre aux attentes actuelles et futures des pays participants. et, sur la base des leçons apprises des expériences et des bonnes pratiques identifiées, maximiser les conditions de réussite de ce type de programme. Les données traitées à travers ce questionnaire seront anonymisées.

1. Quel est votre pays ? *

2. Les interventions mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés ? *

Une seule réponse possible.

- Un diagnostic a été établi
- Les activités ont été calibrées avec les bénéficiaires
- Autre : _____

3. La préparation et la formulation de la RAMAA ont-elles pris en compte le renforcement de capacités institutionnelles de façon optimale ?

4. Des ajustements sur les activités ont été réalisés (en phase d'identification et/ou de mise en œuvre) ? *

5. Quels ont été les principaux résultats observables des activités mises en œuvre ? *

6. Ces résultats ont-ils contribué à l'atteinte des objectifs spécifiques de la RAMAA ? *

7. Comment qualifieriez-vous l'efficacité du dispositif de pilotage de la RAMAA au niveau national (dans votre pays) ? *

Une seule réponse possible.

	1	2	3	4	5	
Faible	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Optimum

8. Quels sont les principaux produits du dispositif de pilotage au niveau national (dans votre pays) ? *

9. Comment qualifieriez-vous la coordination du dispositif de pilotage de la RAMAA (entre votre pays et l'UNESCO) ? *

10. Les budgets ont-ils été correctement définis et décaissés et les ressources humaines ont-elles été correctement identifiées et mobilisées pour la mise en œuvre des actions (qualité des partenariats et de l'expertise mobilisée pour la mise en œuvre des activités, conformité des planning initiaux avec les plannings de mise en œuvre des activités,...) ? *

11. Les modalités d'exécution des actions mises en œuvre ont-elles été optimales (existence de difficultés éventuelles dans la coordination des activités) ? *

12. D'après vous quelles sont les bonnes pratiques et les leçons apprises résultant de la mise en œuvre de la RAMAA ? *

13. Selon vous, comment les capacités et instruments nationaux développés grâce au programme RAMAA pourraient-ils contribuer au suivi et au reporting de l'ODD 4.6.1, de l'Agenda de l'Union Africaine 2063 et du CESA dans votre pays ? *

ANNEXE 7: REPONSES AUX QUESTIONNAIRES

Synthèse des résultats

- Enquête constituée de 12 questions couvrant le champ du questionnement évaluatif.
 - **Envoi de l'enquête** : 28 juin 2021 à l'attention de 9 coordonnateurs pays (RAMAA II).
 - **Retours de l'enquête** : 23 juillet 2021 par 7 pays.
-
1. **Les interventions mises en œuvre répondent-elles aux besoins identifiés ?**
 - Réponses homogènes attestant de diagnostics établis et d'études de terrain pour « calibrer » les activités (méthodologie portant sur le critère de pertinence).
 - Evaluations diagnostiques variables entre états mais attestant toutes d'une problématique commune de lutte contre l'analphabétisme et le renforcement des capacités institutionnelles.

 2. **La préparation et la formulation de la RAMAA ont-elles pris en compte le renforcement de capacités institutionnelles de façon optimale ?**
 - Réponses contrastées qui font état de difficultés matérielles empêchant « d'optimiser toutes les potentialités du projet ».
 - Des avis cependant massivement favorables, confortés par les réponses à la Q.11
 - Rôle des ateliers internationaux cité comme essentiel et déterminant pour le renforcement des capacités techniques des équipes.

 3. **Des ajustements sur les activités ont été réalisés (en phase d'identification et/ou de mise en œuvre) ?**
 - Réponses homogènes traduisant la souplesse et l'adaptabilité du programme RAMAA.
 - Un pays évoque cependant des difficultés d'ajustement local en matière de ressources humaines à des modifications de calendrier notamment pour les pré-tests et collectes de données.
 - Des contraintes budgétaires sont évoquées sur la détermination des périmètres d'étude (nombre de centres d'alphabetisation concernés).

4. Quels ont été les principaux résultats observables des activités mises en œuvre ?

- Les réponses sont centrées sur les produits de la RAMAA I et de la RAMAA II : référentiel, cadre d'évaluation, items, outillage méthodologique.
- Deux réponses sur les effets structurants du programme et sur le renforcement des capacités des pays en matière de lutte contre l'analphabétisme (montée en compétences et accompagnement d'une dynamique nationale).
- Pas de référence à des indicateurs attestant une analyse documentée de la situation de lutte contre l'analphabétisme des adultes dans le pays.

5. Ces résultats ont-ils contribué à l'atteinte des objectifs spécifiques de la RAMAA ?

- Réponses homogènes et affirmatives au regard des réponses de la Q.4.
- Un pays signale le manque de soutien institutionnel qui nuit à l'atteinte des objectifs fixés et des résultats attendus.

6. Comment qualifieriez-vous l'efficacité du dispositif de pilotage de la RAMAA au niveau national (dans votre pays) ?

- Eventail des réponses :

1 = 1 pays 3 = 3 pays 4 = 1 pays 5 = 2 pays

- Le pilotage national est plutôt bien installé. Les réponses montrent cependant des difficultés variables nécessitant une attention particulière quant à leur évolution (dégradation ou amélioration).

7. Quels sont les principaux produits du dispositif de pilotage au niveau national (dans votre pays) ?

- Les réponses font état, dans tous les pays :
 - des produits de la RAMAA I et de la RAMAA II,
 - d'actions structurantes et de régulation,
 - d'expérimentations (enquêtes, ressources pédagogiques) et de développement des compétences.
- Pas de référence à des actions dans le champ universitaire ou à des actions de communication valorisant les résultats de la RAMAA

8. Comment qualifieriez-vous la coordination du dispositif de pilotage de la RAMAA (entre votre pays et l'UNESCO) ?

- Les réponses sont très positives.
- Deux axes de progrès :
 - Création d'une plateforme numérique dédiée pour faciliter le pilotage (communications, accès aux documents, actualités du programme),
 - Appui politique et institutionnel local renforcé.

9. Les budgets ont-ils été correctement définis et décaissés et les ressources humaines ont-elles été correctement identifiées et mobilisées pour la mise en œuvre des actions ?

- La question budgétaire fait très largement débat dans les réponses :
 - Les coordonnateurs déplorent un manque de ressources financières,
 - 3 pays indiquent bénéficier d'un appui budgétaire national,
 - La contribution des états passe par la mobilisation des ressources humaines,
 - Rôle essentiel de l'UIL souligné par tous.
- Les ressources humaines sont repérées mais difficiles parfois à mobiliser selon les calendriers de la RAMAA.

10. Les modalités d'exécution des actions mises en œuvre ont-elles été optimales (existence de difficultés éventuelles dans la coordination des activités) ?

- Les réponses reflètent la diversité des situations que connaissent chaque pays:
 - Modalités d'exécution des actions optimales,
 - Modalités impactées par les moyens financiers dont disposent les équipes pour la mise en œuvre des actions,
 - Exécution des actions freinées par des questions de calendrier et de capacité de mobilisation des ressources humaines prévues (experts, enquêteurs...).

11. D'après vous quelles sont les bonnes pratiques et les leçons apprises résultant de la mise en œuvre de la RAMAA ?

- Les réponses sont unanimement positives sur les acquis liés aux objectifs et aux axes de travail de la RAMAA I et de la RAMAA II.
 - Le travail collaboratif à l'échelle des pays partenaires,
 - L'interdisciplinarité pour appréhender des problématiques complexes,
 - Soutien au développement des capacités nationales,
 - Monter en compétences des acteurs locaux.
- Apports de nature méthodologique (Ex. : « les processus d'élaboration sera capitalisé »).

12. Selon vous, comment les capacités et instruments nationaux développés grâce au programme RAMAA pourraient contribuer au suivi et au reporting de l'ODD 4.6.1, de l'Agenda de l'Union Africaine 2063 et du CESA dans votre pays ?

- Les réponses présentent les indications suivantes :
 - Amélioration de l'identification et de la définition des indicateurs de performance,
 - Approche méthodologique renforcée d'aide à la collecte de données,
 - Sensibilisation accrue sur les enjeux de la collecte de données fiables,
 - Résultats de la RAMAA pour le pilotage des politiques publiques.
-

ANNEXE 8 : MEMBRES DU COMITÉ DE PILOTAGE

1. **David ATCHOARENA**, Directeur, Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie (UIL)
2. **Silvia MONTOYA**, Directrice, Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)
3. **Amir PIRIC**, Coordinateur en chef des programmes, UIL
4. **Anne COUPEZ**, Chef d'unité pour la planification stratégique, le suivi, l'institut et la coordination sur le terrain, UNESCO
5. **Hervé HUOT-MARCHAND**, Chef de la section de la jeunesse, de l'alphabétisation et du développement des compétences, UNESCO
6. **Rakhat ZHOLDOSHALIEVA**, Chef d'équipe, soutien politique et développement des capacités, UIL
7. **Madina BOLLY**, Spécialiste de Programme Principale, UIL
8. **Stéphane LE FUR**, Chef de projets, Département coopération en éducation, France Education International
9. **François-Xavier DE PERTHUIS DE LAILLEVAULT**, Consultant en gestion de programme, suivi, évaluation et apprentissage